



ᑲᑎᑎᑦ ᑕᑦᓂᑦ ᑕᑦᓂᑦ ᑕᑦᓂᑦ  
Building *Nunavut* Together  
*Nunavut* liuqatigiingniq  
Bâtir le *Nunavut* ensemble

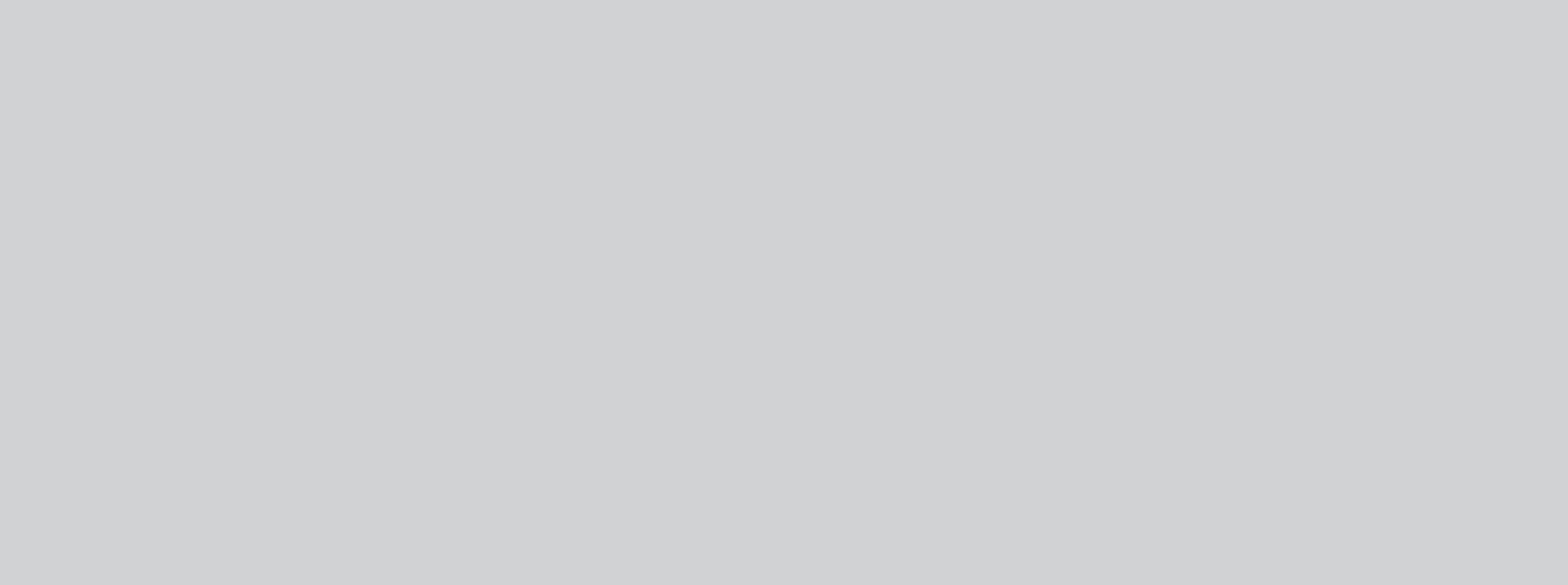
ᐃᑦᑕᑦᓂᑦᓂᑦᓂᑦᓂᑦ  
Ilinniaqtuliqiyikkut  
Department of Education  
Ministère de l'Éducation



# Rapport annuel 2013-2014







# Table des matières

Introduction .....	1
Survol : Ministère de l'Éducation .....	4
Éducation de la petite enfance .....	6
Maternelle à la 12e année .....	18
Apprentissage des adultes et initiatives en matière d'éducation .....	45



## Introduction

Le gouvernement du Nunavut a fait de l'éducation sa priorité absolue. Pour soutenir cet objectif, le ministère de l'Éducation s'emploie au développement de partenariats forts entre nos collectivités, les intervenants et les juridictions voisines afin de nous aider à construire un système d'éducation qui procure les meilleures occasions d'apprentissage possible à tous les Nunavummiut.

Les options d'apprentissage que nous offrons aideront les Nunavummiuts à acquérir les connaissances et les compétences qui leur permettront de devenir autonomes et de jouer un rôle actif dans le développement culturel, social et économique de notre territoire.

Nous nous engageons à renforcer le contexte d'apprentissage dans nos écoles en créant un système d'éducation normalisé qui procure des expériences d'apprentissage de grande qualité et des possibilités égales de succès pour tous les élèves.

Il est important de présenter un rapport sur nos progrès aux Nunavummiuts, alors que nous travaillons à construire un système d'éducation qui satisfait les besoins de tous nos apprenants.

Ce rapport annuel, couvrant la période 2013-2014, nous offre l'occasion de présenter des informations sur les programmes et services que nous offrons.

Le 1er avril 2013, le nouveau ministère des Services à la famille a commencé ses activités. Tous les services sociaux sont gérés par ce nouveau ministère, permettant ainsi au gouvernement du Nunavut de mieux répondre aux besoins des enfants, des jeunes et des familles. Les programmes d'éducation transférés au ministère des Services à la famille incluent : le programme d'aide financière aux étudiants du Nunavut, les services du perfectionnement professionnel et le soutien du revenu.

Le ministère de l'Éducation continue de mettre l'accent sur la livraison de programmes de qualité pour la petite enfance, de la maternelle à la 12e année et l'apprentissage des adultes.

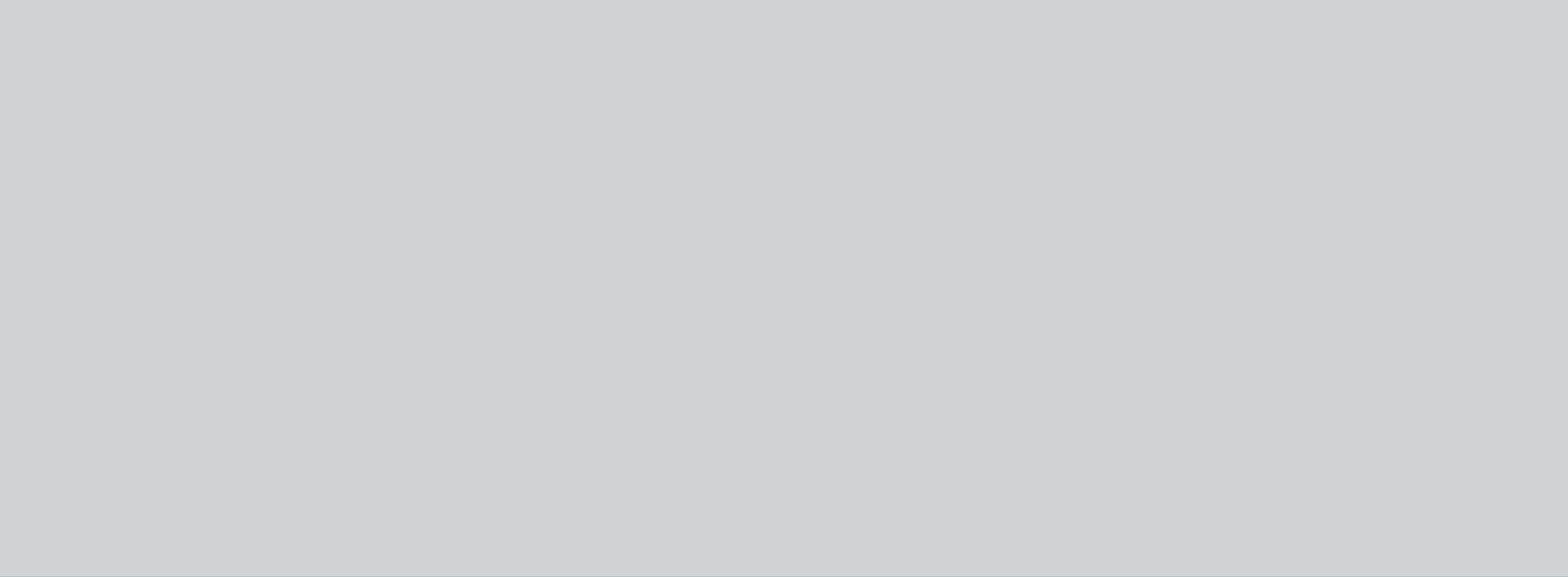
Les deux ministères se sont mutuellement apporté du soutien et des services au cours de la période de transition jusqu'à ce que les activités permanentes et indépendantes des ministères soient bien établies.

L'éducation est une responsabilité partagée et j'encourage les parents et les familles à assumer pleinement le rôle important qu'ils jouent dans la promotion de l'éducation à tout âge. Votre soutien n'a pas de prix.

Merci à tout le personnel d'éducation, à nos administrations scolaires de district, aux parents, aux aînés et aux partenaires communautaires pour leur travail ayant contribué aux succès de tous nos apprenants.



L'Honorable Paul Aarulaaq Quassa, ministre de l'Éducation





## Survol – Ministère de l'Éducation

Le ministère de l'Éducation, sous la direction du ministre de l'Éducation, est responsable des programmes et services suivants : l'éducation de la petite enfance, le système scolaire de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, l'apprentissage des adultes et les initiatives en matière d'éducation, et la littératie.

Les Nunavummiuts ont le choix d'un large éventail de programmes et de services qui favorisent l'autonomie et les amènent à pouvoir prendre des décisions éclairées, tant pour eux-mêmes que pour leurs collectivités.

Dans le but d'assurer la prestation fructueuse de ces programmes et de répondre aux besoins des Nunavummiuts, le Ministère a établi au Nunavut et dans le reste du Canada divers partenariats avec les aînés, les établissements scolaires, les collectivités, le Collège de l'Arctique du Nunavut, les Administrations scolaires de district (ASD), la Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN), la Coalition des ASD du Nunavut, d'autres ministères du gouvernement du Nunavut, le gouvernement fédéral, des entreprises commerciales et des organisations inuites ainsi que des organismes et des conseils publics ou sans but lucratif.

La législation et la réglementation stipulées par la Loi sur l'éducation nous aident à développer un environnement d'apprentissage unique. Nous travaillons avec tous nos partenaires en enseignement afin de reconnaître et de combler les besoins de nos collectivités. Les règlements

tels le Règlement sur les programmes destinés à la petite enfance, le Règlement sur l'intégration scolaire et le Règlement sur la discipline et la politique Inuuqatigiitsiarniq nous aident à développer un environnement de qualité pour l'apprentissage.

Le ministère travaille en vue d'instaurer un système d'éducation soutenant et favorisant le concept d'éducation permanente et s'adaptant à notre économie dynamique grâce au développement des ressources et de programmes d'études, aux programmes de la petite enfance et par l'incorporation des valeurs sociétales, de la langue et de la culture inuites dans tous les programmes et services.

En 2013, le ministère de l'Éducation s'est vu octroyer près de 14 % du budget total du gouvernement du Nunavut. De ce montant, la majeure partie est consacrée aux opérations scolaires de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, ce qui représente 85 % du budget total du ministère de l'Éducation. Ces fonds servent à soutenir les opérations scolaires dans toutes les régions et contribuent également au soutien des opérations des Administrations scolaires de district (ASD), de la Coalition des ASD du Nunavut et de la Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN), par un certain nombre de subventions et de contributions.

La dernière évaluation nationale des rapports élèves enseignants (RÉE) (par Statistique Canada, en 2013-2014) révèle que le RÉE du Nunavut de 13,1 se compare de manière favorable au RÉE national de 13,8. Cela satisfait à l'exigence de la Loi sur l'éducation qui stipule que le RÉE du Nunavut doit demeurer en deçà du dernier rapport calculé à l'échelle nationale. Ce résultat est différent du NuRÉE qui est calculé à des fins de financement.

Pour la période 2013-2014, le RÉE du Nunavut était de 13,1 pour 1, donc moins élevé que le dernier RÉE calculé pour l'ensemble du Canada, soit 13,8 pour 1.

## NOTA :

À partir du 1er avril 2013, le programme d'aide financière aux étudiants du Nunavut, les services du perfectionnement professionnel et le soutien du revenu ont été transférés au nouveau ministère des Services à la famille.

LA COLONNE «BUDGET» FAIT ÉTAT D'UNE ESTIMATION DES DÉPENSES PRÉVUES POUR L'EXERCICE BUDGÉTAIRE ALORS QUE LA COLONNE "RÉEL" MONTRE LES DÉPENSES FINALES.

**Tableau 1 Budgets et dépenses des principaux programmes et secteurs d'activités, 2013-2014<sup>2</sup>**

	2013-2014	
	BUDGET	RÉEL
<b>PETITE ENFANCE</b>	\$5,625,000	\$3,680,137
<b>MATERNELLE – 12E ANNÉE</b>	\$154,633,000	\$157,356,042
<b>PROGRAMMES D'ÉTUDES ET SERVICES SCOLAIRES</b>	\$16,127,000	\$13,952,812
<b>SERVICES POSTSECONDAIRES ET DE L'APPRENTISSAGE DES ADULTES</b>	\$1,414,000	\$1,071,858
<b>TOTAL</b>	<b>\$177,799,000</b>	<b>\$176,060,849</b>

1 Budget principal des dépenses 2013-14 du ministère des Finances; ISBN #978-1-55325-230-6

2 NOTA : À partir du 1er avril 2013, le programme d'aide financière aux étudiants du Nunavut, les services du perfectionnement professionnel et le soutien du revenu ont été transférés au nouveau ministère des Services à la famille.



## Petite enfance Éducation

Le ministère de l'Éducation reconnaît que les familles sont au cœur du développement de la petite enfance, notamment sur les plans de la langue, de la culture, des valeurs et des croyances. Les premières années de la vie d'un enfant sont déterminantes pour la santé et le mieux-être dont il jouira toute sa vie; c'est pourquoi la division de l'éducation de la petite enfance (EPE) reconnaît le rôle clé de la famille dans le développement précoce de la langue, de la culture, des valeurs et des croyances chez les enfants. La division EPE mise sur la sensibilisation aux questions liées à la petite enfance dans les collectivités, et soutient les organisations communautaires en développant et proposant des programmes de services de garde et d'EPE de qualité et appropriés au niveau culturel. Soutenir les jeunes parents qui sont aux études et les encourager à persévérer pour obtenir leur diplôme d'études secondaires constitue une autre façon pour la division EPE de soutenir la famille et la collectivité.

La division EPE offre un soutien aux services et programmes d'éducation à la petite enfance destinés aux enfants de la naissance à six ans et, dans le cas des programmes parascolaires autorisés, jusqu'à douze ans. Elle favorise également la qualité

des services de garde en délivrant des permis, en procédant à des inspections et en épaulant les responsables des programmes d'éducation de la petite enfance, en offrant des ateliers et des possibilités de formation aux parents et aux éducateurs de la petite enfance, et en appuyant les enfants ayant des besoins particuliers.

**L'Ilagiinniq et l'Inuuqatigiinniq,  
deux principes de l'Inuit  
Qaujimajatuqangit qui guident  
nos collectivités alors qu'elles  
s'efforcent d'élever et d'éduquer nos  
enfants et de protéger ceux et celles  
qui sont dans le besoin.**

## Les garderies

Le ministère de l'Éducation délivre des permis aux centres de la petite enfance communautaires en vertu de la Loi sur les garderies. Les bureaux régionaux, situés à Cambridge Bay, Rankin Inlet et Iqaluit, octroient des fonds de démarrage et des subventions de fonctionnement annuelles aux services de garde accrédités à but non lucratif et aux garderies en milieu familial. Les agents de la petite enfance inspectent et surveillent les garderies autorisées, leur délivrent des

permis et leur octroient des fonds. Ils offrent également du soutien, des conseils et de la formation au personnel, aux conseils et aux parents des enfants fréquentant les établissements par des ateliers et des rencontres. Les services de garde accrédités peuvent inclure les garderies, les programmes d'aide préscolaire aux Autochtones, les installations préscolaires, les programmes de garde parascolaires et les garderies en milieu familial.

### AU TOTAL, IL Y AVAIT :

**54** services de garde accrédités en 2013-2014, en activité dans 22 collectivités, incluant

**32** garderies accréditées

**7** programmes d'aide préscolaire aux Autochtones,

**7** programmes de garde parascolaire,

**7** installations préscolaires et

**1** garderie en milieu familial

### CES INSTALLATIONS PROCURENT UN TOTAL DE :

**1122** places en service de garde accrédité, lesquelles comportent

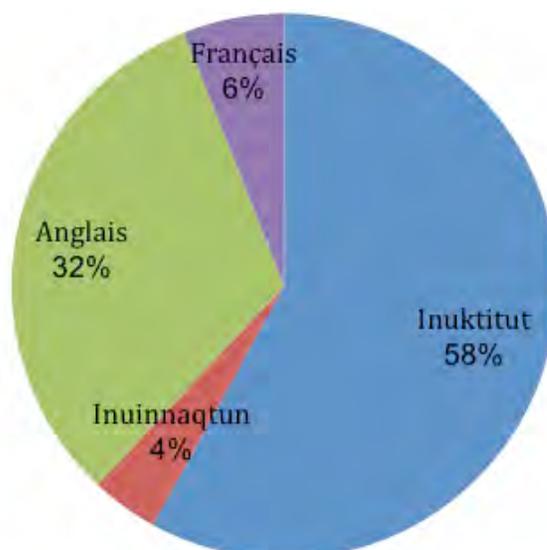
**538** places à temps plein et

**247** places à temps partiel au préscolaire

**188** places pour nourrissons et

**149** places en parascolaire.

**Figure 1**  
**Langues principalement utilisées<sup>1</sup> dans les établissements EPE, 2013-2014**



<sup>1</sup> Chaque automne, un sondage sur la langue est effectué, lequel pose des questions aux services de garde accrédités sur les langues utilisées dans leurs services et sur le statut du personnel (bénéficiaires ou non-bénéficiaires du Nunavut). Ce ne sont pas toutes les installations qui doivent compléter le sondage chaque année.

**Tableau 2 Budgets et dépenses par programmes EPE spécifiques, 2013-2014**

	2013-2014	
	BUDGET <sup>1</sup>	RÉEL <sup>1</sup>
<b>OPÉRATION ET MAINTIEN DES GARDERIES</b>	\$1,970,000	\$1,589,892
<b>FINANCEMENT EPE-ASD</b>	\$1,600,000	\$383,833
<b>ADMINISTRATION EPE</b>	\$1,127,000	\$970,636
<b>FORMATION EPE</b>	\$200,000	\$19,765
<b>INITIATIVE – ENFANTS EN SANTÉ</b>	\$595,000	\$516,026
<b>PROGRAMME DE MAINTIEN AUX ÉTUDES DES JEUNES PARENTS</b>	\$133,000	\$199,982
<b>TOTAL</b>	<b>\$5,625,000</b>	<b>\$3,680,137</b>

## Le ministère de l'Éducation offre les programmes suivants en éducation de la petite enfance :

- Opération et maintien des garderies
- Administrations scolaires de district– Éducation de la petite enfance Financement (Financement EPE-ASD)
- Formation en éducation de la petite enfance
- Initiative – Enfants en santé
- Programme de maintien aux études des jeunes parents

## Opération et maintien des garderies

La division de la petite enfance est responsable de l'octroi d'un financement aux services de garde accrédités sous forme de subventions de démarrage et de contributions annuelles continues au programme afin de participer aux coûts d'exploitation des installations.

Les contributions au programme aident à maintenir des services de garde d'enfants établis et accrédités. Cela encourage également le développement des programmes et du personnel qualifié, ainsi que l'allocation d'espaces pour les tout-petits et les jeunes ayant des besoins particuliers.

L'argent des contributions au programme des opérations et du maintien se veut un financement annuel qui peut être utilisé pour n'importe quelle dépense relative à l'exploitation du service de garde. L'allocation de financement des installations de services de garde est de 75 % pour les places accréditées, et de 25 % basée sur la fréquentation réelle.

<sup>1</sup> La colonne « Budget » fait état de l'estimation des dépenses prévues pour l'exercice budgétaire, alors que la colonne « Réel » montre les dépenses finales.

## Administrations scolaires de district : Financement de l'éducation de la petite enfance (financement EPE-ASD)

Le financement ASD-EPE est disponible pour assister les ASD en conformité avec l'article 17 de la Loi sur l'éducation qui stipule que les ASD doivent offrir un programme d'éducation à la petite enfance qui soutient le développement de la langue inuite et la connaissance de la culture inuite, ou le français et la culture francophone dans le cas de la CSFN.

En 2013-2014, 1,6 million \$ était disponible pour les ASD afin de soutenir la programmation de la langue et la culture inuites dans les programmes d'éducation à la petite enfance existants ou pour commencer un nouveau programme de langue et de culture inuites grâce à l'implication des aînés, l'engagement des parents et l'utilisation des ressources locales.

### BUDGET ASD, 2013-2014: \$1,600,000

- 10 des 27 ASD ont eu accès à un financement EPE
- Total des fonds distribués:  
\$410 648,20

## Formation en éducation de la petite enfance (EPE)

Les agents de la petite enfance donnent des ateliers d'information au personnel des services de garde accrédités et aux membres des conseils sur demande.

Un financement annuel est accordé au Collège de l'Arctique du Nunavut, afin qu'il offre des cours permettant d'obtenir un certificat ou un diplôme en éducation de la petite enfance au Nunavut.

Le Ministère a offert un programme et une formation financière en cours d'emploi aux gestionnaires des programmes d'éducation à la petite enfance à l'automne 2013.

Afin d'aider les services de garde accrédités à gérer les processus administratifs et les programmes, des ordinateurs et des imprimantes ont été envoyés à chacun des services de garde accrédités au printemps 2014.

### 2013-2014 ECE TRAINING BUDGET \$200,000

- Le ministère de l'Éducation a utilisé ce financement ponctuel pour développer un manuel en langage simple intitulé Comprendre le Règlement sur les garderies au Nunavut.

## Initiative – Enfants en santé

L'Initiative – Enfants en santé (IES) procure du financement pour l'amélioration et l'élaboration des programmes et services d'éducation à la petite enfance, ainsi que pour les enfants ayant des besoins particuliers et nécessitant un soutien développemental intensif ou une aide particulière.

L'IES comprend deux programmes de financement : le Programme d'aide aux initiatives communautaires, qui sert à financer les services et les programmes à la petite enfance axés sur la famille et destinés aux enfants de moins de six ans et à leur famille, et le Programme d'aide aux services de soutien pour les enfants, qui sert à financer d'autres programmes et services s'adressant aux enfants de moins de six ans qui ont besoin d'être assisté davantage pour réaliser leur plein potentiel.

L'IES est administrée par les trois bureaux régionaux des services à la petite enfance.

Certains programmes IES ont été mis en œuvre pendant l'année scolaire 2013-2014. Ce sont :

- **Nearest & Dearest (Proches et êtres chers)**  
Programme d'activité physique pour les bébés et les enfants d'âge préscolaire.
- **Circle of Anaana (Le cercle d'Anaana)**  
Cercle de couture avec partage de recettes et discussions sur le rôle des parents.
- **Programme de lecture d'histoires**  
À partir de différents thèmes, des histoires, chansons, jeux de doigts et artisanat pour les jeunes enfants et leurs parents/gardiens/gardiennes.
- **Camp de jour culturel pour les tout-petits**
- **Assistants de soutien pour les enfants de la maternelle**

## TOTAL DES PROJETS FINANCÉS : 23

- **Kitikmeot: 10 projets financés**
- **Kivalliq: 2 projets financés**
- **Qikiqtani: 11 projets financés**

## 2013-2014 BUDGET IES: \$595,000

**Kitikmeot: \$156,562.75**

**Kivalliq: \$31,147.50**

**Qikiqtani: \$214,618.75**

**Total des fonds répartis: \$402,329.00**

## Programme de maintien aux études des jeunes parents

Programme de subvention pour la garde d'enfants qui aide à payer les coûts des services de garde pour les jeunes parents aux études en vue d'obtenir leur diplôme secondaire.

D'après les données de l'Enquête auprès des populations autochtones en 2012, 38 % des femmes invitées ont quitté l'école parce qu'elles étaient enceintes ou devaient prendre soin de leurs enfants<sup>1</sup>.

Le Programme de maintien aux études des jeunes parents subventionne entièrement les frais des services de garde (jusqu'à concurrence d'un montant déterminé par le Ministère) engagés dans les établissements de la collectivité autorisés (selon les disponibilités) par un jeune parent ou une jeune famille pour permettre à au moins l'un des parents de fréquenter l'école à temps plein.

Les étudiants du niveau postsecondaire qui ont moins de 18 ans peuvent aussi présenter une demande en vertu de ce programme. À 18 ans, les étudiants peuvent présenter une demande d'allocation pour les frais de garderie (programme offert par le Soutien du revenu), ensuite ils seront retirés de la liste des bénéficiaires du Programme de maintien aux études des jeunes parents.



## 2013-2014 BUDGET MAINTIEN AUX ÉTUDES DES JEUNES PARENTS: \$133,000

En 2013-2014, 72 demandes pour le Programme de maintien aux études des jeunes parents ont été financées:

- 21 à Kitikmeot
- 0 à Kivalliq
- 51 à Qikiqtani.

1 Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. Aperçu de l'Enquête auprès des peuples autochtones : constatations préliminaires sur les résultats en matière d'éducation et d'emploi 2014. <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1405957280544/1405957331745>. Consulté le 23 sept 2015.

# Rapport du vérificateur général du Canada (BVG) devant l'Assemblée législative du Nunavut - 2013 *La sécurité des écoles et des garderies au Nunavut*

Le 19 novembre 2013, le BVG a publié son rapport sur La sécurité des écoles et des garderies au Nunavut. Le rapport examinait les processus d'inspection et de délivrance des permis des installations de la petite enfance. Le rapport a constaté que :

- L'intervalle moyen entre les inspections des garderies individuelles était de plus de 12 mois.
- Certaines installations ne possèdent pas de permis valide, mais plutôt une lettre d'autorisation. Toutefois, le Ministère n'a pas qualité pour l'émettre.
- Les inspections de prévention des incendies et les inspections sanitaires n'apparaissent pas toujours dans les dossiers. Il est donc impossible de s'assurer que ces inspections sont effectuées annuellement.
- Le rapport a aussi noté que l'insuffisance de la documentation de suivi pour vérifier la conformité à la suite d'une inspection.

Ce rapport peut être consulté à

[http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/nun\\_201311\\_f\\_38770.html](http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/nun_201311_f_38770.html)



# Rapport du vérificateur général du Canada (BVG) devant l'Assemblée législative du Nunavut - 2013 *La sécurité des écoles et des garderies au Nunavut*

## Réponse du ministère de l'Éducation au *Rapport du vérificateur général du Canada (BVG) devant l'Assemblée législative du Nunavut - 2013 La sécurité des écoles et des garderies au Nunavut*

En 2013-2014, la division de la petite enfance du ministère de l'Éducation a déployé énormément d'efforts pour répondre au rapport du Bureau du vérificateur général (BVG) sur la sécurité dans les écoles et les garderies.

Le rapport a été déposé à l'Assemblée législative du Nunavut en novembre 2013, mais le BVG avait fait part de ses conclusions et recommandations au Ministère au printemps 2013.

Cela a permis à la division de la petite enfance de commencer son travail pour répondre aux inquiétudes exprimées dans le rapport et se conformer aux recommandations. Un plan de travail a été finalisé en juin 2013. Ce dernier précisait toutes les mesures que la division de la petite enfance devait prendre afin de répondre au rapport du BVG, avec le calendrier de ces mesures.

À partir du 1er avril 2013, les agents de la petite enfance ont commencé à faire des comptes rendus au gestionnaire du développement de la petite enfance. Cette nouvelle structure imposée a procuré un soutien amélioré aux programmes d'éducation à la petite enfance et à la livraison des services.

Une inquiétude majeure dans le rapport du BVG concernait les processus d'inspection et de délivrance



des permis des services de garde.

La délivrance des permis des garderies joue un rôle important en assurant que les garderies du Nunavut constituent des milieux sécuritaires pour les enfants.

Le vérificateur général a déclaré que le Ministère doit inspecter annuellement les garderies et s'assurer que toutes celles qui sont en exploitation détiennent un permis valide.

Au 31 décembre 2013, le Ministère avait complété toutes les inspections en attente afin de s'assurer que toutes les garderies détenaient des permis valides.

Le Ministère délivre maintenant des permis valides pour deux ans, plutôt que des permis annuels, et il a adopté un cycle d'inspection de dix mois.

Ce cycle d'inspection de dix mois aide le Ministère à respecter l'obligation, aux termes du paragraphe 7(1) de la Loi sur les garderies, de procéder à une inspection annuelle des garderies, et les permis valides deux ans laissent assez de temps aux garderies pour corriger les aspects non conformes avant l'émission du prochain permis.

Ce nouveau cycle procure la flexibilité nécessaire pour faire face à tout retard d'inspection qui pourrait, par exemple, être imputable à un manque de personnel, la disponibilité des logements dans les collectivités ou le mauvais temps.

Le travail en vue de développer une base de données électronique de la petite enfance visant à rationaliser les processus de rapports et de mise en commun des documents a commencé.

En attendant que cette base de données électronique soit développée et fonctionnelle, l'équipe de la petite enfance utilise un système qui inclut des agendas partagés et des feuilles de calcul pour mieux planifier les inspections à venir.



Le vérificateur général a avisé le Ministère qu'il doit fournir de la documentation concernant le suivi des inspections. Une nouvelle lettre d'inspection permettant une meilleure documentation du suivi a été préparée et est utilisée par les agents de la petite enfance. Les agents de la petite enfance envoient maintenant des listes de vérification préinspections aux exploitants de garderies afin de leur rappeler ce qu'ils doivent faire avant l'inspection. Ce processus identifie les secteurs de non-conformité qui sont courants, les solutions potentielles et les problèmes qui peuvent mener à la révocation du permis d'exploitation.

Cette liste de vérification permet aux centres de la petite enfance de trouver des solutions pour les secteurs problématiques, de renouveler la police d'assurance si nécessaire, d'organiser en temps voulu des inspections de prévention des incendies et de satisfaire aux directives sanitaires avant l'inspection relative à la délivrance d'un permis d'exploitation.

Le ministère de l'Éducation collabore avec le ministère des Services communautaires et gouvernementaux (SCG), le Bureau du commissaire aux incendies et les agents d'hygiène du milieu du ministère de la Santé afin de définir des protocoles de communication simples entre les parties concernées.

Ces protocoles contribuent à assurer la communication de tous les rapports et documents pertinents aux parties concernées (centres de la petite enfance agréés, agents de la petite enfance et le directeur des services de garderie).

Le rapport du vérificateur général indiquait que le Ministère devait fournir des directives claires sur la façon dont les garderies répondent aux résultats des inspections, incluant comment effectuer le suivi des lacunes et maintenir à jour les documents relatifs aux inspections, incluant les rapports établis par le commissaire aux incendies du territoire et les inspections sanitaires.

Un examen de la fonction de traitement des rapports du système d'inspection a commencé à simplifier l'approche utilisée pour recenser les lacunes et les corriger.

Le ministère de l'Éducation est présentement à la recherche d'un système d'inspection avec une échelle de cotes de conformité pour les éléments non associés

à la santé et à la sécurité. Le développement de ressources supplémentaires à la disposition des agents des programmes de la petite enfance a permis de les guider dans l'inspection des centres, notamment un guide rédigé en langage clair sur la Loi sur les garderies et les règlements associés, des listes de contrôle et des documents de référence.

Beaucoup de travail a été fait pour développer un manuel d'exploitation des centres de la petite enfance, comprenant un guide rédigé en langage clair sur la Loi sur les garderies et les règlements associés, et de meilleures pratiques pour assurer le bon fonctionnement des programmes.

Ce manuel aidera les garderies à mieux se préparer en vue des inspections annuelles et à identifier les personnes ressources, ce qui devrait faciliter le suivi des lacunes.

Une version préliminaire de ce manuel a été complétée le 31 mars 2014.



## Prévention des incendies et inspections de prévention des incendies

Le vérificateur général a indiqué que le Ministère doit s'assurer que les directeurs d'école effectuent les exercices d'évacuation d'urgence comme requis. L'importance des exercices d'évacuation d'urgence a été discutée lors des réunions régionales des directeurs d'école à l'automne 2013. Le SCG a donné des précisions lors des réunions régionales pour clarifier les responsabilités de chaque ministère et le rôle des directeurs à l'égard de la réalisation des exercices d'évacuation et de la communication des résultats de ces exercices.

Le Ministère a examiné les politiques et procédures pancanadiennes en matière de prévention des incendies en vigueur dans les écoles pour adopter de meilleures pratiques qui permettront un suivi plus efficace des inspections visant les avertisseurs d'incendie et les exercices d'évacuation, qui sont menées par le SCG. Le Ministère a également modifié son protocole relatif au nombre d'exercices d'évacuation annuels afin de se conformer aux exigences du Code national de prévention des incendies.

Le Ministère a travaillé avec les bureaux régionaux des opérations scolaires, les écoles et les ASD afin de développer des moyens efficaces de collecte et d'archivage de documents démontrant la conformité dans les secteurs se rapportant aux exercices d'évacuation d'urgence, aux inspections des avertisseurs d'incendie et aux inspections de prévention des incendies. Cette information est incluse dans le manuel sur la sécurité dans les écoles.

Le Ministère a examiné le modèle de rapport mensuel utilisé par les directeurs afin de simplifier le processus qu'ils utilisent et de rationaliser la collecte de données, afin de permettre d'obtenir de l'information actualisée et fiable. Cela comprend le suivi des exercices d'évacuation dans les écoles.

En 2013-2014, le Ministère est allé de l'avant avec l'élaboration de son Initiative sur la sécurité dans les écoles.

Le travail sur plusieurs manuels – préparation aux situations d'urgence (Emergency Preparedness Manual) et intervention en cas de crise (Crisis Response Manual) – a alors commencé.

Les manuels incluent de l'information destinée aux éducateurs et rendent compte des principaux problèmes et des changements concernant des normes de sécurité, de préparation et d'intervention en cas d'urgence ou de crise dans les écoles, en conformité avec l'Inuuqatigiitsiarniq – la politique sur le milieu scolaire favorable.

L'amélioration des résultats en éducation et en formation fait partie de l'engagement du gouvernement du Nunavut d'améliorer la qualité de vie de tous les Nunavummiuts.

Le ministère de l'Éducation soutient cet engagement par des améliorations au système d'éducation afin que celui-ci:

- procure un enseignement en classe de qualité à tous les élèves de la maternelle à la 12e année à travers le Nunavut, au sein de leur collectivité;
- soutienne les Administrations scolaires de district (ASD) et la Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN) de manière à favoriser la coopération entre les écoles, les collectivités et les familles;
- procure un système d'éducation publique qui met l'accent sur la remise de diplômes à des jeunes bilingues munis des compétences et des connaissances essentielles à la réussite de leurs études postsecondaires et à leur succès dans le monde du travail.

La structure d'éducation au Nunavut est basée sur la philosophie des Inuit Qaujimajaqangit – les croyances, les connaissances, les valeurs et la vision du monde des Inuits. Le ministère de l'Éducation est favorable



## De la maternelle à la 12e année

au développement de solides partenariats afin d'offrir des programmes conçus pour promouvoir des milieux scolaires positifs, l'achèvement des études et l'engagement des collectivités. Le Ministère encourage le personnel des écoles, les ASD, les parents, les familles et les collectivités à travailler conjointement dans cet effort de partenariat. Un soutien est fourni par les trois bureaux régionaux des opérations scolaires, les services en français et la division des programmes d'études et services scolaires.

Le programme d'enseignement inclut les programmes d'études pour tous les niveaux, de la maternelle à la 12e année. Tous les programmes et les ressources qui forment le programme d'enseignement du Nunavut sont approuvés par le ministre de l'Éducation.

**AU NUNAVUT, IL Y A  
43 ÉCOLES DANS 25  
COLLECTIVITÉS**

En 2013-2014, il y avait  
552 postes en  
enseignement  
et 9 728 élèves inscrits  
dans le système scolaire

### Tableau 3 Budgets et dépenses des programmes de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année s

	2013-2014	
<b>CONTRIBUTIONS ASD</b>	\$13,369,000	\$12,648,091
<b>ENSEIGNEMENT M-12</b>	\$121,955,000	\$124,267,352
<b>OPÉRATIONS SCOLAIRES RÉGIONALES</b>	\$17,300,000	\$18,489,562
<b>SOUTIEN AUX ÉLÈVES, INCLUSION SCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT BILINGUE</b>	\$1,461,000	\$1,369,624
<b>OPÉRATIONS SCOLAIRES FRANCOPHONES ET CSFN</b>	\$548,000	\$581,413
<b>TOTAL</b>	<b>\$170,760,000</b>	<b>\$171,308,854</b>

## Programme d'études, ressources pédagogiques et matériel didactique

La division des programmes d'études et des services scolaires est responsable de nombreux services au sein du système scolaire. Ces services incluent l'élaboration des programmes d'études ainsi que des ressources pédagogiques et du matériel didactique connexe, le développement et parfois la prestation des programmes de formation des enseignants, l'évaluation des étudiants, le système d'information scolaire, la délivrance des brevets d'enseignement, ainsi que le perfectionnement/ la formation sur des aspects concernant la réglementation de la Loi sur l'éducation, les politiques et les procédures.

Depuis 1999, un élément important du travail du programme d'études est la recherche constante, avec l'aide du personnel aîné et du comité consultatif des aînés, visant à explorer tous les modules du programme d'études et d'identifier les connaissances, les compétences et les concepts pouvant être enseignés dans une perspective inuite. Les membres du personnel du programme d'études consultent les aînés sur chaque unité d'enseignement développée.

Les travaux de développement au Nunavut portaient avant tout sur l'ajout de cours et de matériel reflétant bien le Nunavut pour les élèves de 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année. Les projets incluent : les cours de l'Aulajaaqtut (santé et mieux-être), les cours d'inuktitut langue première, des

unités d'anglais comme langue seconde pour les années 7 à 9, des unités d'études sociales pour la 10<sup>e</sup> année et des modules nordiques sur les études professionnelles et technologiques. La structure d'éducation Inuit Qaujimagatuqangit guide le développement du programme d'études, tel que mandaté par la Loi sur l'éducation. Pour les autres cours du secondaire, le Nunavut continue de suivre le programme d'études albertain.

Le programme d'études de la maternelle à la 9<sup>e</sup> année actuellement utilisé dans les écoles du Nunavut est un amalgame de documents hérités des Territoires-du-Nord-Ouest, de programmes d'études tirés du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (les provinces de l'Ouest et trois territoires du Nord travaillent de concert à l'élaboration de programmes d'études), et de nombreuses unités et programmes d'études qui ont été élaborés au Nunavut.

Pour chacune des 13 années, le programme d'études est complété par du matériel pédagogique et des ressources didactiques pour garantir la qualité à tous les niveaux et le respect des conditions d'admission à l'université. L'objectif consiste à s'assurer qu'à l'obtention de leur diplôme, les élèves se feront une idée d'eux-mêmes bien défini, connaîtront leurs forces et leurs aptitudes et disposeront des connaissances et des compétences nécessaires pour prendre des décisions relativement à leur carrière, qui leur permettront de faire vivre leur famille et de servir leur collectivité.

1 La colonne « Budget » fait état de l'estimation des dépenses prévues pour l'exercice budgétaire, alors que la colonne « Réelles » montre les dépenses finales.

## LES AÎNÉS DANS LES ÉCOLES

- La Loi sur l'éducation exige que des aînés soient impliqués dans les écoles en tant qu'employés des ASD.
- Les aînés possédant des compétences particulières sont recommandés par les ASD pour recevoir un certificat d'Innait Inuksiutiliriit émanant du ministre de l'Éducation.
- L'Innait Inuksilirijiit enseigne aux élèves la langue et la culture inuites, incluant les aptitudes pour le style de vie traditionnelle, les aptitudes de vie en milieu naturel, ainsi que les connaissances traditionnelles de l'environnement et des techniques de navigation.

Dans le calendrier scolaire 2013-2014, il y avait **113** aînés certifiés dans les écoles du Nunavut

12 à Cambridge Bay,  
10 à Kugluktuk,  
7 à Gjoa Haven,  
6 à Qikiqtarjuaq,  
15 à Igloodik,  
25 à Taloyoak, et  
7 étaient à Baker Lake.

## Projets d'élaboration des ressources du programme d'études 2013-2014

### De la maternelle à la 6<sup>e</sup> année

- Ma famille dans ma collectivité, une trousse thématique intégrée pour la 2<sup>e</sup> année qui inclut un manuel de l'enseignant, des livres en inuktitut et d'autres ressources telles des casse-têtes, des fiches pédagogiques, des affiches, des banderoles et des jouets pour appuyer l'enseignement de l'inuktitut aux élèves du primaire.
- L'élaboration du Uqalimaariuqsaniq, un programme de lecture guidée en inuktitut consistant en une série de livres destinés aux élèves et de niveaux différents et de difficultés progressives. Ce programme accompagne les ressources pédagogiques en inuktitut.

### De la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année

- Nunavut Adaptation of Science 7-9 (Adaptation des sciences pour le Nunavut 7-9) (basé sur le programme d'études de l'Alberta)
- The Residential School System in Canada: Understanding the Past, Seeking Reconciliation, Building Hope for Tomorrow (Les pensionnats autochtones au Canada : comprendre le passé, tenter la réconciliation, créer de l'espoir pour demain) (Unité d'études sociales de 10<sup>e</sup> année)
- Rights, Responsibilities and Justice (Droits, responsabilités et justice) (Unité d'études sociales de 10<sup>e</sup> année)
- Governance and Leadership (Gouvernance et leadership) (Unité d'études sociales de 10<sup>e</sup> année)

# PROGRAMMES D'ÉTUDES SUR LES PENSIONNATS AUTOCHTONES

The Residential School System in Canada: Understanding the Past, Seeking Reconciliation, Building Hope for Future (Les pensionnats autochtones au Canada : comprendre le passé, tenter la réconciliation, créer de l'espoir pour demain) est le quatrième module des études sociales de 10<sup>e</sup> année au Nunavut du cours Inuuqatigiitsiarniq : rechercher l'harmonie.

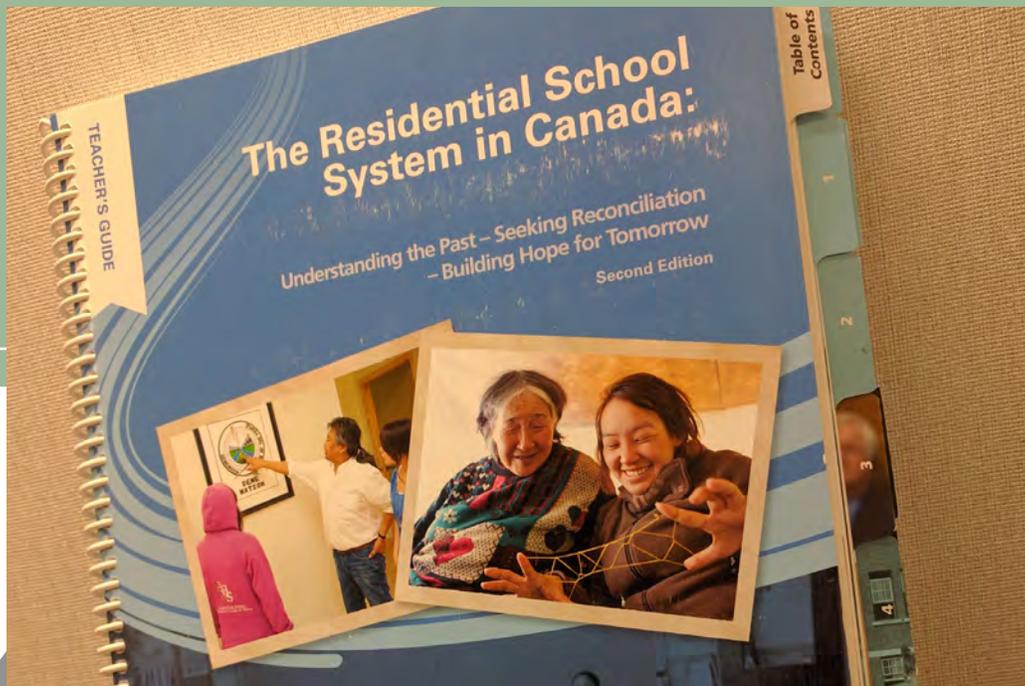
Ce programme est le résultat d'un partenariat entre le gouvernement du Nunavut, le gouvernement des Territoires-du-Nord-Ouest et la Fondation autochtone de l'espoir.

Les histoires relatées sont celles des Nunavummiuts, incluant plusieurs leaders. Le matériel d'apprentissage comprend de la documentation historique, de la poésie et de la prose ainsi que des ressources audiovisuelles.

Les élèves sont appelés à faire des activités de recherche, de l'analyse, des discussions et une présentation de leur travail.

Le module transporte les élèves dans l'histoire des pensionnats autochtones au Canada centrée sur le Nord et se termine avec le mouvement vers la réconciliation et l'espoir pour demain.

Procurer un enseignement sur l'héritage des pensionnats autochtones contribue à la compréhension et à la réconciliation sur cette question, qui a affecté un grand nombre de Nunavummiuts.



# Travaux de la division des programmes d'études et des services scolaires effectués en 2013-2014

## Les travaux effectués pour les niveaux de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année incluaient:

- Un outil de dépistage en continu du langage pour les enseignants de la maternelle; des trousseaux distribués à toutes les écoles primaires.
- Le programme d'études sur les technologies de l'information et de la communication de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année est complété; des programmes pilotes sont en cours dans certaines écoles.
- La révision du programme d'études de l'inuktitut de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année – travail initial complété et en projet pilote dans certaines écoles; travail continu du personnel de la division des programmes d'études et des services scolaires afin d'inclure les résultats pertinents au programme d'études.
- La lecture guidée en inuktitut – le travail a commencé sur cette stratégie d'enseignement et un assortiment de livres de lecture guidée en inuktitut, pour les niveaux de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année.
- L'enseignement de l'anglais – le programme d'études de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année des T.-N.-O. est adopté.
- La lecture guidée en anglais – matériel de lecture pour les niveaux de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année distribué dans les écoles.
- L'unité sur la Toundra pour la 1<sup>re</sup> année, des ressources didactiques et le manuel de l'enseignant – une unité thématique intégrée sur les sciences, les études sociales et les langues – en cours de révision et de traduction.
- Unité sur le Nunavut pour la 3<sup>e</sup> année et ressources didactiques – une unité thématique intégrée sur l'Aulajaaqtut/santé, les études sociales et les langues, basée sur la vie au Nunavut – en cours de révision et de traduction.
- L'unité sur la météo pour la 3<sup>e</sup> année – une unité thématique intégrée sur les sciences, comportant des sous-thèmes couvrant une introduction à la météo, les prévisions traditionnelles inuites de la météo, des expériences météorologiques, des légendes et des contes, les conditions météorologiques et la sécurité – en cours de révision et de traduction.
- L'unité sur la santé, le mieux-être et la citoyenneté (Aulajaaqtut) pour les niveaux de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année – le programme d'études en santé des Territoires-du-Nord-Ouest / le programme d'études en éducation physique du Manitoba est présentement évalué.

# Travaux de la division des programmes d'études et des services scolaires effectués en 2013-2014

## Les travaux effectués pour les niveaux de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année incluaient :

Le développement des unités d'enseignement et du matériel didactique de l'Aulajaaqtut (Santé, mieux-être, leadership) de la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année :

- 7<sup>e</sup> année – La gestion du stress; l'harmonie dans les relations; le changement et la croissance à l'adolescence; l'appartenance à un groupe (prévention contre l'intimidation); la prévention du suicide; le programme sur le territoire traditionnel.
- 8<sup>e</sup> année – La gestion de la colère; la communication; la santé chez l'adolescent; l'identité positive; la prévention du suicide; le programme sur le territoire traditionnel.
- 9<sup>e</sup> année – Le choix de carrière (planification des carrières et des programmes), les leaders d'aujourd'hui; le corps en santé; la résolution de problème; la prévention du suicide; le programme sur le territoire traditionnel.

De la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année – Aulajaaqtut (santé, mieux-être et leadership). Guide des ressources de l'enseignant :

- Distribué et le personnel formé. Ce programme d'études comprend des unités d'enseignement sur la planification de carrière et du programme, lesquelles sont obligatoires pour les élèves du Nunavut commençant leur 9<sup>e</sup> année.
- Aulajaaqtut 12 satisfait aux exigences d'admission de 26 universités canadiennes.

Les sciences

- De la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année – Sciences. Adaptation pour le Nunavut du programme d'études de sciences de l'Alberta. Programme approuvé et distribué dans les écoles.
- 7<sup>e</sup> année – Sciences de la terre au Nunavut. Unité développée en collaboration avec des consultants en enseignement de Mining Matters.
- De la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année – Sciences environnementales du Nunavut. Trois cours : Nuna 10, Tariuq 11 et Sila 12 (à l'étape de la correction et de la révision).
- De la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année – Sciences expérimentales des Territoires-du-Nord-Ouest. Programme adopté – matériel et textes distribués dans les écoles secondaires du Nunavut.
- 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années – Physique appliquée. Programme d'études du Nunavut approuvé menant aux métiers spécialisés, à l'apprentissage et aux études postsecondaires collégiales associées.

## Entrepreneuriat

- 10<sup>e</sup> année E-spirit – Cours sur l'entrepreneuriat qui a été adopté, une adaptation du programme CBDC en vue d'être utilisé dans les écoles du Nunavut.
- 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années – Entrepreneuriat au Nunavut. Programme d'études approuvé, élaboré conjointement avec la chambre de commerce de Kivalliq, l'Université du Manitoba, Manitoba School of Business et le ministère de l'Éducation.

Il a été proposé que la réussite du cours de 12<sup>e</sup> année sur l'entrepreneuriat au Nunavut soit admissible à un crédit de cours dans plusieurs collèges.

- De la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année – Tourisme durable. Programme centré sur l'environnement, est en cours d'élaboration, conjointement avec le ministère de l'Éducation du Manitoba.

## Études sociales, de la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année – Modules du Nunavut disponibles en ligne sur Social Studies Wiki <sup>1</sup> :

- 7<sup>e</sup> année – Le projet Collectivité et Histoire
- 8<sup>e</sup> année – Peuples de l'Arctique et archéologie
- 9<sup>e</sup> année – Tonnerre et pierres; archéologie et culture inuite dans la région de Netsilik

### Les modules des études sociales du Nunavut en cours d'élaboration incluent :

- 7<sup>e</sup> année – L'unité d'enseignement sur les Élections du Nunavut Tunngavik Inc. est élaborée conjointement avec le NTI et le Service des programmes d'études. Elle deviendra un projet pilote dans les écoles à l'automne 2014.
- 8<sup>e</sup> année – Un programme sur les aptitudes à réfléchir dans la Toundra. À l'étape de la planification.
- 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années – Guide de réflexion historique. À l'étape de planification.

---

1 Wiki : un site Web qui permet la collaboration entre les utilisateurs à des fins de révision du contenu et de la structure

# Travaux de la division des programmes d'études et des services scolaires effectués en 2013-2014

## Les travaux effectués pour les niveaux de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année incluaient :

Les modules des études sociales du Nunavut en cours d'élaboration incluent :

- Une unité d'enseignement de 8<sup>e</sup> année sur le mystère Franklin est élaborée conjointement par Les grands mystères de l'histoire canadienne et le ministère de l'Éducation, en association avec l'Université de Colombie-Britannique et Parcs Canada. Ce programme d'études met l'accent sur l'histoire orale inuite et les aptitudes à réfléchir dans la Toundra, et sur le rôle que cela a joué dans la localisation du HMS Erebus. Cette unité d'enseignement sera lancée sur le site Web Les grands mystères de l'histoire canadienne. Une unité d'enseignement du programme d'études du Nunavut sur les études sociales est en cours d'élaboration en inuktitut et en anglais et sera utilisée en 2014-2015.



Le chercheur Louie Kamookak a recueilli les témoignages oraux inuits de l'expédition de Franklin. Ces témoignages historiques fournis par les aînés inuits ont joué un rôle important dans la découverte de l'Erebus, un des navires de Franklin.



## 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année – Études sociales

- 10<sup>e</sup> année (10-1 et 10-2) – Les cours d'études sociales approuvés du Nunavut remplacent ceux de l'Alberta.
- Prendre sa place : rêves, démocratie et Inuits canadiens; gouvernance et leadership; les pensionnats au Canada; les causes de conflit : processus du projet pour la paix dans le monde (projet d'évaluation).
- 12<sup>e</sup> année (30-1 et 30-2) – Le projet pilote en cours de révision commençant bientôt se veut un projet d'évaluation sommative qui inclut un projet de recherche approfondie et une présentation. Il remplace l'examen final de 12<sup>e</sup> année. Les élèves exécutent les travaux du cours, puis entreprennent un projet d'évaluation obligatoire à la grandeur du territoire qui s'effectue progressivement. Le projet inclut quatre parties : des tâches de gestion de projet, un essai, une présentation et un produit. Le projet est conçu pour soutenir la stratégie d'évaluation du ministère de l'Éducation en procurant une rétroaction sur les compétences non encore maîtrisées par des examens individuels. Le projet permet de s'assurer que les étudiants expérimentent une multiplicité de tâches d'évaluation pour l'obtention du diplôme plutôt que de mettre l'accent seulement sur des examens écrits ponctuels.

## Langues

- De la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année – Inuktitut :
  - Trois modules sont disponibles dans les écoles : Inuillamisiurniq – survivre dans la Toundra, Parnangniq – planifier et se préparer à sortir dans la Toundra, Pituinnaungittut – événements étranges.
- De la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année – Inuktitut :
  - Plan de cours, résultats attendus, portée et séquence redistribués dans les écoles à l'automne 2014.
  - 12<sup>e</sup> année – Inuktitut. Le cours satisfait aux exigences d'admission de certaines facultés de 26 universités canadiennes.
  - Module sur les dialectes dans les écoles.
  - De la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année – Anglais dans les écoles secondaires du Nunavut. Cours de communication.

Le programme d'études a, comme pierre d'assise, l'Inuit Qaujimagatuqangit et le contenu principal est basé sur les compétences essentielles de Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Le cours a été mis à l'essai à tous les niveaux d'études, et contient une évaluation sommative qui remplace l'examen final pour l'obtention du diplôme (Cours de communication 30-2).

Le programme d'études a été révisé et accepté comme satisfaisant aux exigences d'admission aux programmes ne menant pas à un diplôme au Collège de l'Arctique du Nunavut, au Red River College et au Collège Algonquin.

## 2013-2014 : mise en œuvre de la Loi sur l'éducation

Huit écoles dans cinq collectivités des trois régions du Nunavut ont été visitées par le personnel du BVG entre août 2012 et mars 2013. Le BVG a également évalué les plans de soutien individuel de 35 élèves et les fiches d'évaluation de 48 élèves. Le rapport a examiné ce que le ministère de l'Éducation a fait pour mettre en œuvre la Loi sur l'éducation depuis son adoption en 2008. Cela impliquait l'examen de l'enseignement bilingue, du programme d'études, de l'évaluation des élèves, de l'inclusion scolaire, de la fréquentation et de l'implication des parents.

Des entrevues ont été effectuées avec des fonctionnaires du ministère, du personnel scolaire, des représentants des Administrations scolaires de district (ASD) et des groupes d'intervenants, permettant au BVG de produire un rapport exhaustif qui résume les principaux aspects de la mise en œuvre de la Loi sur l'éducation de 2013-2014.

Le Ministère est d'accord avec toutes les constatations du rapport du BVG.

Le rapport a vérifié comment le ministère de l'Éducation a géré la mise en œuvre de la Loi sur l'éducation.

Le rapport a examiné six éléments clés de la Loi :

- la fréquentation;
- l'évaluation des élèves;
- l'enseignement bilingue;
- l'inclusion scolaire;
- le programme d'études; et
- l'implication des parents.

Le BVG a constaté que le ministère de l'Éducation n'a pas adéquatement géré la plupart des aspects de la mise en œuvre de la Loi sur l'éducation. Les progrès réalisés dans de nombreux domaines, notamment l'enseignement bilingue, les programmes d'études et l'inclusion scolaire, ont été limités. Certains éléments de la mise en œuvre et de la surveillance inadéquats doivent être améliorés pour progresser.

## Formation sur la mise en œuvre de la Loi sur l'éducation

La mise en œuvre de la Loi sur l'éducation a été présentée aux directeurs d'école et aux présidents des ASD lors d'un atelier de perfectionnement en septembre 2009. La même formation a été étendue aux équipes scolaires régionales et à tout le personnel scolaire au cours de la même année scolaire.

Le travail sur la mise en œuvre de la Loi est toujours en cours.

Le personnel du ministère de l'Éducation (bureaux régionaux et bureau central) participe à des sous-comités portant sur chaque sujet en vertu de la Loi sur l'éducation, afin de contribuer à l'élaboration des règlements, du matériel de formation, des outils, des procédures, des manuels et autres supports nécessaires requis par les écoles. Ces sous-comités font leur rapport au groupe de travail des gestionnaires principaux sur la mise en œuvre de la Loi sur l'éducation, qui se réunit régulièrement pour faire le suivi et encadre l'avancement de ce projet.

En 2013-2014, le Ministère, les ASD et les écoles ont mis en œuvre la Loi sur l'éducation en continu sur la planification et la production des rapports des programmes d'enseignement, les dossiers des élèves, la programmation locale et la mise en œuvre du système d'information scolaire.

Le Ministère a créé un modèle de planification et de production des rapports que les écoles, les ASD et les opérations scolaires régionales (OSR) peuvent utiliser.

Les directeurs d'école ont rencontré les ASD afin d'élaborer des plans pour la programmation locale, qui intègrent la langue et la culture inuites.

Le Ministère a travaillé avec les directeurs d'école et le personnel scolaire afin de développer un processus qui utilise le système d'information scolaire pour la production et l'archivage des dossiers des élèves.

L'évaluation de rendement du BVG a été complétée le 31 mai 2013 et incluait les trois régions du Nunavut.

Huit écoles de cinq collectivités ont été visitées ; les fichiers examinés couvraient les calendriers scolaires 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012.

Le BVG a vérifié les plans individuels de soutien à l'élève de 35 élèves et les fiches d'évaluation de 48 élèves.

## Inclusion scolaire (ou intégration scolaire)

En novembre 2013, le Bureau du vérificateur général (BVG) a publié son Rapport sur l'éducation au Nunavut. Le rapport déclare que « Le Ministère doit apporter plus de soutien pour favoriser l'intégration scolaire. »

En réponse à la recommandation du BVG, le sous-ministre de l'Éducation a commandé une étude externe de l'inclusion scolaire au Nunavut.

Cette étude, qui sera complétée à l'automne 2015, aidera le Ministère à déterminer comment créer un modèle d'inclusion scolaire procurant à tous les élèves une éducation basée sur les habiletés individuelles et des objectifs qui sont atteints par un soutien adéquat.

## Enseignement bilingue et langue d'instruction dans les écoles du Nunavut

L'enseignement bilingue est un élément clé de la Loi sur l'éducation, et le Ministère a sous-estimé le temps et les efforts requis pour mettre en œuvre cette exigence de la Loi. Les élèves du Nunavut doivent recevoir un enseignement par des enseignants bilingues compétents qui disposent de programmes d'études et de ressources pédagogiques bilingues.

Le Ministère possède des données sur le nombre d'enseignants bilingues et spécialistes de la langue, mais des renseignements plus détaillés sur les lacunes des ressources humaines sont essentiels afin de respecter les exigences de la Loi relativement à l'enseignement bilingue de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année, et de déterminer le nombre d'enseignants bilingues nécessaires pour les années à venir.

En 2013-2014, le développement d'une base de données a commencé à recueillir des données sur les compétences bilingues des enseignants pour toutes les classes de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Cette base de données comportera de l'information sur la formation et les compétences linguistiques actuelles des enseignants et indiquera où affecter les enseignants pour délivrer les modèles de langue d'instruction dans chaque école.

## Langue d'instruction

Lorsque la Loi sur l'éducation est entrée en vigueur, les Administrations scolaires de district (ASD) ont eu l'obligation de sélectionner un modèle de langue d'instruction afin d'offrir un enseignement bilingue dans les écoles de leur collectivité. L'enseignement bilingue au Nunavut est offert en trois modèles différents : le modèle Qulliq, le modèle de l'immersion et le modèle dual – voir le tableau 11 en annexe. Pour faire de l'enseignement bilingue un succès, les ASD doivent sélectionner la combinaison de langues la plus appropriée pour produire des diplômés bilingues et le programme scolaire doit assurer un enseignement des langues de grande qualité dans tous les cours de tous les niveaux.

La mise en œuvre réussie des modèles de langue d'instruction était limitée par le nombre d'enseignants bilingues brevetés pour enseigner la quantité nécessaire de matières en inuktitut, ainsi que par les ressources disponibles pour appuyer l'exécution du programme d'études.

## Initiatives en matière de langue d'instruction

Un certain nombre d'initiatives ont été mises en œuvre afin de soutenir une livraison efficace des modèles de langue d'instruction en 2013-2014. Voici certaines de ces initiatives :

- Formation des enseignants aux approches d'enseignement des langues (savoir écouter, savoir parler, savoir lire et savoir écrire) dans les deux langues.
- Un examen des approches de littératie dans tout le Canada afin que les programmes des écoles du Nunavut reflètent les meilleures méthodes de littératie possible.
- Un enregistrement vidéo a été fait dans les salles de classe du Nunavut sur une approche très efficace combinant la littératie et le travail des arts – images et écriture – en inuktitut et en anglais. Le DVD en anglais a été lancé en septembre 2013. Le travail sur le DVD en inuktitut a débuté à l'hiver 2013.
- À Iqaluit, Igloolik, Kugluktuk, Arctic Bay, Sanikiluaq, Cambridge Bay, Arviat, Cape Dorset, Baker Lake et Pond Inlet, les écoles ont commencé à utiliser cette méthodologie et les enseignants de plusieurs collectivités ont suivi des cours de perfectionnement professionnel sur cette approche lors des congrès des enseignants.
- Dans le cadre de cette approche, la formation et l'encadrement en classe sur cette approche ont fait l'objet d'un projet-pilote à différents niveaux du système scolaire dans certaines écoles du Nunavut en 2012-2013, qui a donné de bons résultats. Davantage d'écoles ont reçu la formation nécessaire en 2013-2014.
- Des unités d'enseignement bilingue pour les années 1 à 3 ont été élaborées pour quatre modules : Ma famille, Ma famille dans ma collectivité, Ma famille au Nunavut et Nuna.
- Des ressources pédagogiques ont été mises en œuvre en enseignement de l'inuktitut de la 10e à la 12e année et élaborées pour l'enseignement de l'inuktitut de la 7e à la 9e année.

## Outils d'évaluation

En 2013-2014, le Ministère a examiné les outils d'évaluation d'autres juridictions qui pourraient être adoptés et utilisés au Nunavut. Il a également examiné les approches en matière d'évaluation des élèves d'autres juridictions afin d'élaborer la stratégie d'évaluation du Nunavut.

L'objectif du Ministère est de développer et de mettre en œuvre une approche d'évaluation multiniveau en adoptant et en adaptant des outils provenant d'autres juridictions qui fonctionneront efficacement au Nunavut.

En mars 2014, le ministre de l'Éducation a approuvé des modifications au programme d'études et à l'évaluation au sein des écoles du Nunavut. Ces modifications incluaient :

- l'adaptation des programmes d'études de mathématiques et de sciences pour les élèves du Nunavut;
- l'adoption du programme d'études en anglais des T.-N.-O.;
- l'adoption d'un nouveau cadre d'évaluation pour les écoles du Nunavut;
- l'utilisation d'une nouvelle structure et d'une nouvelle méthodologie en littératie au Nunavut.

Le personnel des opérations scolaires régionales s'est occupé de la préparation visant à former les enseignants de la maternelle à la 6e année pour l'année scolaire 2014-2015 sur la façon d'implanter les nouveaux outils d'évaluation en classe ainsi que les rencontres élève-famille-enseignant et les portfolios des travaux de l'élève. L'accent sera mis sur la littératie et les rencontres amènent les parents et les enseignants à examiner conjointement les progrès d'apprentissage de l'élève pendant des années au primaire.

Le travail a commencé dans le but de mettre en œuvre le système d'évaluation comparative 1 et 2 de Fountas et Pinnell (Benchmark Assessment System 1 & 2) pour les élèves. Les évaluations comparatives sont effectuées tous les deux ou trois mois pour mesurer l'apprentissage.

Les données étant individualisées, les élèves peuvent recevoir du matériel scolaire et des tâches correspondant à leur niveau, ce qui renforce l'engagement envers une différenciation pédagogique qui favorise la réussite de tous nos élèves.

Le Ministère a privilégié l'adoption et adaptation des évaluations communes pour les 7e, 8e et 9e années, afin de pouvoir procéder à des évaluations sommatives des élèves du Nunavut. L'adoption d'évaluations communes fournit aux élèves la pratique et l'expérience nécessaires pour se soumettre aux évaluations sommatives finales dont ils ont besoin pour réussir les examens menant aux études secondaires ou postsecondaires, ou à l'obtention de reconnaissances ou de titres professionnels.

De plus, l'adoption d'évaluations communes contribue à la normalisation des cours offerts par les enseignants et le rendement des élèves dans ces matières, dans l'ensemble du territoire, contribue à assurer que tous les élèves, peu importe leur collectivité, reçoivent l'enseignement auquel ils ont droit.

Le Ministère a complété l'élaboration d'une stratégie globale pour la mise en œuvre efficace de l'utilisation du Canadian Achievement Test, Version 4 (CAT4), de la maternelle à la 12e année.

Le CAT4 fournit des données sur les résultats des élèves en littératie et en mathématiques et ces données procurent une mesure normalisée du rendement des élèves dans toutes les régions du territoire. Les données fournies par le CAT4 peuvent être utilisées pour vérifier l'efficacité d'autres types d'interventions effectuées dans nos écoles, et ce, en comparant les résultats avant et après les interventions.

Le Ministère élabore actuellement une initiative de littératie multiniveau et multiforme afin d'améliorer la littératie des élèves dans toutes les langues officielles. L'initiative de littératie a été approuvée en mars 2014. La première phase de l'initiative de littératie met l'accent sur les programmes de la maternelle à la 4e année par une approche équilibrée, le développement des ressources dans toutes les langues et le perfectionnement professionnel.



La littératie équilibrée se veut une approche complète du développement de la littératie et inclut la lecture guidée, l'écriture guidée et l'étude des mots.

En mars 2014, le Ministère a acheté des ressources de littératie pour les différents niveaux, des outils d'évaluation comparative et des outils d'intervention en littératie par niveau pour l'anglais et les a distribués dans toutes les écoles. Le travail avec un fournisseur de service local a commencé à produire des ressources équivalentes par niveau en inuktitut, en commençant par les niveaux de la maternelle à la 2<sup>e</sup> année.

Également en mars 2014, le Ministère a fait l'achat de textes de mathématique et de sciences pour toutes les écoles afin de soutenir une approche commune et un accès égal aux ressources destinées aux élèves et aux enseignants dans toutes les écoles.

Le ministère de l'Éducation a investi environ 1,5 million \$ pour mettre à jour les ressources scolaires en achetant des manuels de mathématiques et de sciences, du matériel d'intervention ainsi que des programmes de littératie et systèmes d'évaluation pour toutes les écoles du Nunavut.

L'adoption de meilleures pratiques ayant conduit au succès des juridictions partenaires a procuré aux enseignants les outils dont ils ont besoin pour aider les élèves du Nunavut à atteindre les niveaux supérieurs et à progresser dans le système scolaire.

Afin de renforcer la prestation de l'initiative sur la littératie, le Ministère a travaillé avec l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard au développement de trois cours de niveau universitaire en littératie pour le certificat en leadership pédagogique au Nunavut. Ces cours mettent l'accent sur le leadership pour améliorer l'enseignement, l'encadrement en littératie et l'implication de la famille. Les cours seront dispensés à compter de 2014-2015.

Le ministère de l'Éducation s'engage à soutenir les ASD et les administrateurs des écoles dans leur travail de mise en œuvre de la Loi sur l'éducation.

En octobre 2013, les directeurs d'école et les présidents des ASD ont assisté conjointement à une conférence à Iqaluit.

Lors de la conférence, les participants ont échangé des idées sur la façon de mieux impliquer les parents, les familles et les collectivités dans des écoles, les ASD et le ministère de l'Éducation. L'amélioration de l'assiduité des élèves fut un important sujet de discussion.

Le poste de coordonnateur du développement des ASD a été pourvu en 2013-2014. Avec les agents de développement des ASD, cet employé s'emploie à soutenir les ASD dans leur travail et à renforcer les relations de travail entre toutes les divisions du Ministère et les ASD.

La présence régulière des élèves est le facteur le plus important de la réussite de l'apprentissage de chaque élève. En vertu de la Loi sur l'éducation, les ASD ont l'obligation de développer une politique relative à l'inscription et à l'assiduité pour les écoles sous leur compétence.

En 2013-2014, le Ministère a commencé à diffuser une série de trois publicités pour la télévision sur CBC et APTN, faisant la promotion d'une bonne assiduité des élèves avec le message suivant : Les parents motivent. Les élèves participent. Ensemble, nous obtiendrons un diplôme.

Les publicités utilisent des images modernes qui reflètent la vie au Nunavut et démontrent clairement comment une bonne assiduité procure aux jeunes de multiples possibilités de carrière.

En suivant les recommandations du BVG, le Ministère a effectué des modifications aux politiques et aux programmes contribuant à construire un système d'éducation qui soutient pleinement la réussite des élèves.

## Règlements associés à la Loi sur l'éducation

Les règlements suivants ont été approuvés en 2013-2014 :  
Règlement sur l'inscription et l'assiduité, Règlement sur  
l'administration des ASD et Règlement sur le calendrier  
scolaire.

La seconde phase de consultation sur la planification et la  
production des rapports ainsi que sur le Règlement sur les  
dossiers scolaires s'est tenue à l'hiver 2014.

## Inclusion scolaire

Le principe du Inuglugijaituq tient compte du fait que chaque élève possède la capacité d'apprendre, mais que le rythme d'apprentissage et les niveaux de soutien permettant d'atteindre les objectifs d'apprentissage peuvent varier d'un élève à l'autre. L'inclusion scolaire demande aux enseignants de façonner leurs programmes en fonction des besoins, des intérêts et des projets de leurs élèves.

En vue de fournir aux élèves le soutien dont ils ont besoin pour réussir à l'école, le modèle Tunit de l'inclusion scolaire est utilisé (voir figure 2). Ce modèle reconnaît que tous les élèves peuvent, dans une certaine mesure, avoir besoin de soutien à l'apprentissage à un moment ou à un autre de leur parcours scolaire.

Le modèle Tunit permet au système d'éducation de fournir un soutien à l'apprentissage des élèves, basé sur la compréhension que les élèves peuvent être différents quant à leur vitesse d'apprentissage, leurs objectifs d'apprentissage, le degré et la durée nécessaires à ce soutien.

Ce modèle d'inclusion scolaire propose cinq niveaux de soutien. Les plans de soutien à l'élève sont créés

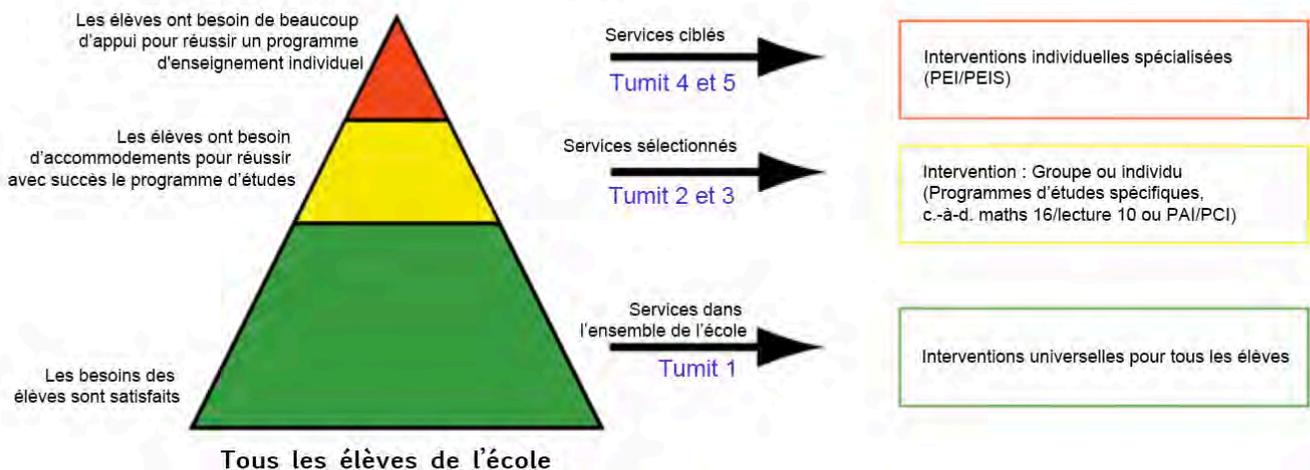
à la suite de consultations impliquant l'enseignant, l'enseignant de soutien aux élèves, l'équipe scolaire et, en certaines occasions, le conseiller scolaire communautaire et des organismes externes appropriés. Tous les plans sont approuvés par les parents et mettent l'accent sur la promotion d'une attitude positive envers l'éducation formelle.

Le modèle Tunit vient en soutien à l'apprentissage et au comportement des élèves dans les écoles du Nunavut. Ce modèle est fondé sur le principe selon lequel tous les élèves peuvent, dans une certaine mesure, avoir besoin de soutien à l'apprentissage ou au comportement, à un moment ou à un autre de leur parcours scolaire. Toutes les décisions concernant un changement important au programme d'un élève doivent impliquer les parents et les tuteurs, et, si c'est possible et approprié, les élèves eux-mêmes.

Le soutien du Tunit 1 est fourni régulièrement en classe. Les enseignants utilisent différentes façons d'enseigner pour mettre à profit les forces de tous les élèves et répondre à leurs besoins.

Soutien du Tunit 2 : plan d'adaptation individualisé (PAI). Le soutien du Tunit 2 est destiné aux élèves nécessitant une aide accrue ou différente pour réussir

**Figure 2 Le modèle Tunit de soutien aux élèves**



PEI: Plan d'enseignement individualisé  
 PEIS: Plan d'enseignement individualisé au secondaire  
 PAI: Plan d'adaptation individualisé  
 PCI: Plan de comportement individualisé

	Interventions tertiaires (PCI ou PEI)
	Interventions secondaires pour les élèves qui ont des besoins plus importants que ceux comblés par l'enseignement régulier en classe
	Interventions universelles pour tous les élèves

le programme régulier. Le type de soutien peut inclure des appareils auditifs, un tutorat par un pair, des modifications dans l'enseignement et des tâches ou différentes méthodes d'évaluation.

Soutien du Tunit 3 : Plan de comportement individualisé (PCI). Le soutien du Tunit 3 aide les élèves nécessitant une assistance au niveau des habiletés sociales ou du comportement. Ce soutien met l'accent sur l'amélioration du comportement et contribue à garder les élèves à l'école. Certains élèves font face à des problèmes sociaux/émotionnels importants qui nécessitent une intervention intensive.

Soutien du Tunit 4 : plan d'enseignement individualisé (PEI) ou plan d'enseignement individualisé du secondaire (PEIS). Le soutien du Tunit 4 est destiné aux élèves dont le programme d'études a été modifié de façon importante dans certaines matières. Ces élèves peuvent avoir besoin d'un PEI partiel.

Soutien du Tunit 5 : plan d'enseignement individualisé (PEI) ou plan d'enseignement individualisé du secondaire (PEIS). Le soutien du Tunit 5 aide les élèves qui ont besoin de leur propre programme d'études et de soutien tout au long de leur parcours scolaire. Le PEI ou le PEIS sont souvent très différents du programme régulier. Le plan traite de tous les aspects du développement de l'élève.

La division des services de soutien aux élèves joue un rôle clé dans la prestation de l'enseignement inclusif. La division s'emploie à impliquer les enseignants, les élèves, les familles, les ASD et d'autres intervenants en éducation dans le développement des politiques, des outils et des ressources qui renforcent les connaissances du personnel et ses aptitudes à offrir une inclusion scolaire efficace.

## Services de soutien aux élèves

### Gestionnaire des services de soutien aux élèves

Le gestionnaire des services de soutien aux élèves doit veiller à l'amélioration et la mise en application de l'inclusion scolaire dans toutes les écoles du Nunavut, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Ses responsabilités incluent le développement, la mise en service et la coordination de tout le matériel de soutien aux élèves du

Ministère, tels que les documents-cadres, les manuels, les soutiens de programme, les plans et les ressources d'enseignement, ainsi que le matériel didactique de l'élève qui contribuent aux défis d'apprentissage ou aux divers talents des élèves. Le titulaire de ce poste a également la responsabilité de faciliter les partenariats et d'assurer la liaison avec les organismes qui soutiennent les élèves dans les écoles.

### Coordonnateur de la formation en soutien aux élèves

Le coordonnateur de la formation en soutien aux élèves, sous la supervision du gestionnaire des services de soutien aux élèves, coordonne, développe, offre et évalue la formation et le perfectionnement de tout le personnel dans les domaines de l'inclusion scolaire, du soutien et du bien-être des élèves.

### Consultants en soutien aux élèves

Chaque bureau des opérations scolaires régionales est doté d'un consultant en soutien aux élèves. Ce dernier aide à la formation et la coordination de l'enseignement inclusif, c'est-à-dire l'enseignement auprès de tous les élèves de la région. Nous avons présentement 3 consultants en soutien aux élèves.

### Enseignants de soutien aux élèves

L'enseignant de soutien aux élèves procure le soutien central aux enseignants au sein de l'école en ce qui a trait à la programmation de l'enseignement pour tous les élèves de l'école. Cet éducateur professionnel, de même que le directeur d'école, agit à titre de leader pédagogique et fournit du soutien aux enseignants pour la planification, l'exécution et l'évaluation du programme d'enseignement pour chacun de leurs élèves.

Il y a présentement 47 postes d'enseignant de soutien aux élèves:

- Kitikmeot: 8
- Kivalliq: 14
- Qikiqtani: 25

## Aide-enseignant au soutien des élèves

L'aide-enseignant au soutien des élèves (ASE) joue un rôle important en aidant les enseignants à rejoindre les élèves qui ont besoin de soutien pour surmonter les obstacles à l'apprentissage et au bien-être afin d'atteindre leurs objectifs pédagogiques.

Lors de l'année scolaire 2013-2014, 154 années-personnes à temps plein occupaient les postes d'aide-enseignant au soutien des élèves dans les écoles du Nunavut. Certains postes étaient à temps partiel et d'autres à temps plein, selon les besoins du programme d'enseignement de l'élève.

En travaillant avec le Collège de l'Arctique du Nunavut, le Ministère a commencé à développer un programme de certificat d'aide-enseignant aux élèves comprenant 10 modules de cours et trois sessions pratiques réparties sur trois ans. Les cours comportent l'inclusion scolaire au Nunavut, le soutien de la littératie et les stratégies en calcul dans les écoles du Nunavut, le développement de l'enfant et le soutien dynamique. À la fin du programme de formation, l'ASE reçoit un certificat du Collège de l'Arctique du Nunavut.

En 2013-2014, il y avait **154** années-personnes à temps plein travaillant comme ASE dans les écoles du Nunavut. Certains postes étaient à temps plein, selon les besoins du programme d'enseignement des élèves.

## Ilinniarvimmi Inuusilirijiit (conseiller scolaire communautaire)

Les Ilinniarvimmi Inuusilirijiit (conseillers scolaires communautaires) procurent des services de promotion, de conseil et de soutien ainsi que de références pour les enfants, les jeunes, les familles et le personnel qui favorisent la santé mentale, le bien-être et la participation active et fructueuse dans les activités et les programmes scolaires. Certains élèves ont besoin du soutien du conseiller de l'école afin d'avoir pleinement accès au programme d'enseignement ou d'avoir du succès dans ce programme d'enseignement.

Il y a 36 postes de Ilinniarvimmi Inuusilirijiit dans le système scolaire du Nunavut.

Le ministère de l'Éducation poursuit son programme de formation des Ilinniarvimmi Inuusilirijiit en partenariat avec le Collège Langara en Colombie-Britannique. La formation de 19 conseillers au Nunavut sera complétée en 2015. Les conseillers scolaires communautaires jouent un rôle essentiel auprès des élèves à qui ils prodiguent des services d'orientation individuelle et de consultation concernant le mieux-être personnel et les saines habitudes de vie, tout en encourageant chez les élèves une attitude positive face à l'éducation.

En 2013-2014, il y avait **36** postes de Ilinniarvimmi Inuusilirijiit au sein du système scolaire du Nunavut

## Enseignants en classe/des matières

Les enseignants en classe des différentes matières sont responsables de la planification, de la livraison et de l'évaluation du programme d'enseignement pour tous leurs élèves, mais on ne s'attend pas à ce qu'ils fassent ces tâches seuls et sans aucun soutien. Plusieurs autres personnes ont un rôle à jouer, mais l'enseignant de la salle de classe/des matières demeure au cœur de la programmation pédagogique destinée à ses élèves.

## Initiative sur la sécurité dans les écoles

En 2013-2014, le Ministère est allé de l'avant avec l'examen, la révision, la mise à jour et la normalisation des protocoles de prévention des urgences, de préparation en cas d'urgence et d'intervention en cas de crise dans les écoles et les garderies du Nunavut, le tout dans une initiative sur la sécurité dans les écoles.

Plusieurs manuels, dont le manuel sur la préparation aux situations d'urgence (Emergency Preparedness Manual) et le manuel d'intervention en cas de crise (Crisis Response Manual) ont été rédigés et distribués au personnel scolaire.

Les manuels incluent de l'information destinée aux éducateurs, qui rend compte des principaux problèmes et des changements en ce qui concerne les normes de sécurité, la préparation et l'intervention en cas d'urgence ou de crise dans les écoles, en conformité avec l'Inuuqatigiitsiarniq – la politique sur le milieu scolaire favorable.

La mise en œuvre et l'utilisation des manuels se produiront au début de l'année scolaire 2014-2015.

Le soutien à l'Initiative sur la sécurité dans les écoles a été renforcé par les partenariats que le Ministère a établis avec la Croix-Rouge et l'Embrace Life Council.



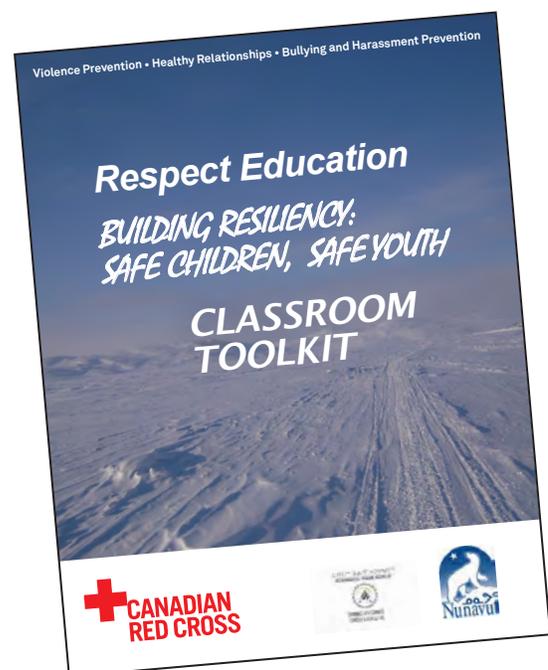
Ces partenariats ont aidé le ministère de l'Éducation à fournir le leadership, la formation et les ressources qui ont donné aux enfants et aux jeunes les compétences dont ils ont besoin pour demeurer en sécurité et se protéger de divers dangers.

Les formations et programmes Prudence et EduRespect offerts par la Croix-Rouge et Embrace Life Council incluent des unités sur le leadership, l'intimidation, la création d'un environnement sécuritaire, les relations saines et la négligence et la violence à l'égard des enfants.

En 2013-2014, la Croix-Rouge, avec le soutien d'Embrace Life Council, a donné des ateliers de formation à Baker Lake, Cape Dorset et Clyde River. D'autres ateliers seront organisés jusqu'à ce que toutes les collectivités aient reçu la formation.

Un autre important programme de formation soutenant l'Initiative sur la sécurité dans les écoles est l'Uqaqatigiilluk/ASIST – Applied Suicide Intervention Skill Training (Formation appliquée en techniques d'intervention face au suicide). ASIST aide les individus à se sentir plus à l'aise, plus confiants et plus compétents dans l'aide qu'ils peuvent apporter pour la prévention des risques immédiats de suicide.

En 2013-2014, plus de 700 membres du personnel d'éducation de 15 collectivités du Nunavut ont reçu la formation ASIST.



## Administrations scolaires de district

Au Nunavut, chaque collectivité possède une Administration scolaire de district (ASD), un organisme élu qui se réunit régulièrement pour prendre des décisions concernant des questions relatives à l'éducation. À Iqaluit, la Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN) a été fondée dans le but d'offrir des services éducatifs à la communauté francophone du Nunavut. Elle assure la gestion de l'École des Trois-Soleils, un établissement qui accueillait 83 élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, en 2013-2014. Des cours du deuxième cycle du secondaire sont offerts en collaboration avec l'école secondaire Inuksuk d'Iqaluit.

En vertu de la Loi sur l'éducation, les ASD et la CSFN détiennent l'autorité sur plusieurs aspects du domaine scolaire dans leur collectivité : le budget, les programmes (langue d'instruction, activités culturelles), les calendriers scolaires, l'embauche du personnel (avec les directeurs d'écoles), la présence des aînés dans les écoles et les politiques (code de conduite des élèves, l'assiduité, la fermeture en cas de tempêtes). Un budget annuel destiné aux opérations scolaires, basé sur une formule de financements normalisée, provient du ministère de l'Éducation.

En vertu de la Loi sur l'éducation et de la Loi sur la gestion des finances publiques, les ASD et la CSFN sont tenues de présenter des rapports financiers mensuels au ministère de l'Éducation concernant leurs opérations financières dans les 90 jours de la fin de l'année scolaire.

Le ministère de l'Éducation a reçu les audits finaux de l'exercice budgétaire des ASD et de la CSFN, se terminant le 30 juin 2013, de 23 des 27 ASD et des audits préliminaires pour les quatre autres ASD :

**LE BUDGET TOTAL DU  
FINANCEMENT DES ASD  
ET DE LA CSFN EN 2013-  
2014 ÉTAIT DE 12 768  
MILLIONS \$.**

**Kitikmeot: 14 sur 14 ASD  
(11 finaux et 3 préliminaires)**

**Kivalliq: 7 sur 7 ASD (7 finaux)**

**Oikiqtani: 5 sur 5 ASD (4 finaux et 1  
préliminaire)**

**CSFN: 1 sur 1 ASD (1 final)**

### **SUR LES 27 ASD :**

- 119 ont accumulé un surplus totalisant 2 563 460 \$.
- 8 ont subi des pertes totalisant 1 127 640 \$.

## La Coalition des Administrations scolaires de district du Nunavut

La Coalition des Administrations scolaires de district du Nunavut (CASDN) représente les intérêts de toutes les ASD. Au nom des ASD, la CASDN se penche sur les questions ayant un impact sur l'ensemble des ASD.

La CASDN comporte un conseil de direction composé de sept représentants des ASD, élus par les présidents des ASD ou par les représentants de toutes les ASD.

La CASDN procure une structure et une formule d'adhésion qui unit les ASD sur des questions et des enjeux communs et assure une communication efficace avec le ministre de l'Éducation.

En vertu de la Loi sur l'éducation, la CASDN joue un rôle dans l'embauche de cadres régionaux du ministère de l'Éducation; elle examine et présente ses recommandations au ministre sur le processus de financement des ASD; et elle rencontre chaque année le personnel du ministère de l'Éducation afin d'aider le ministre dans la planification à long terme du système d'éducation publique du Nunavut.

Le ministre de l'Éducation rencontre une fois par an la CASDN lors de son assemblée générale annuelle.

En 2014, le ministère a collaboré avec la CASDN pour développer un manuel de formation pouvant servir de guide de référence complet au personnel des ASD et aux membres élus.

## Services en français

Le Bureau de l'éducation et des services en français (BESF), ou Division des services en français fait la promotion de la langue française et de l'enseignement en français, langue maternelle et langue seconde, en collaborant avec la communauté francophone du Nunavut et des organismes partenaires.

La Division des services en français aide le ministère de l'Éducation, la Commission scolaire francophone du Nunavut et l'ASD d'Iqaluit en ce qui a trait à l'élaboration de politiques et à la planification à long terme, à la dotation en personnel, au perfectionnement

professionnel, à la mise en place de projets éducatifs et au financement pour la prestation des programmes de langue française. Elle prend part à des initiatives, des conférences et des comités intergouvernementaux pour répondre aux besoins relatifs à l'éducation en français au Nunavut. Les Services en français appuient également le ministère de l'Éducation et le gouvernement du Nunavut pour la traduction vers le français.

Le Conseil des ministres de l'Éducation, Canada (CMEC) a négocié un protocole de 5 ans avec Patrimoine Canadien (2013-2014 à 2017-2018). À la suite de ce Protocole, le gouvernement du Nunavut a ratifié en mars 2014 le nouvel accord Canada-Nunavut sur l'enseignement dans la langue de la minorité francophone et l'enseignement de la langue seconde pour la période 2013-2014 à 2017-2018.

Le Nunavut reçoit 1 422 632 \$ par année comme financement de base.

L'allocation est de :

- 772 885 \$ pour l'enseignement de la langue de la minorité, et
- 649 746 \$ pour l'enseignement de la langue seconde

Le financement pour la langue de la minorité procure 289 256 \$ à la CSFN grâce à un accord de contribution. Les fonds supplémentaires sont appliqués aux salaires, aux diverses initiatives de promotion et de valorisation de la langue française, à la formation et à l'embauche d'aides-enseignants en français.

Le financement pour l'enseignement de la langue seconde couvre les salaires des enseignants, l'embauche d'aides-enseignants en français, les frais de déplacement des élèves participant au programme Explore au cours de l'été, deux camps de littératie, le programme de français parascolaire et un laboratoire mobile de langue.

**Tableau 4 les Administrations scolaires de district (ASD)**

	Total	Contribution			
		Régulière <sup>1</sup>	Innait Inuksiutilirijiit	Innuqatigiitsiarniq	Français
<b>NUNAVUT</b>	\$12,768,533.00	\$12,257,323.46	\$1,548,459.00	\$967,065.00	\$0.00
<b>KITIKMEOT</b>	\$2,405,818.07	\$2,329,029.00	\$268,487.00	\$144,955.00	\$0.00
<b>CAMBRIDGE BAY</b>	\$615,161.15	\$563,117.00	\$72,428.00	\$37,796.00	\$0.00
<b>GJOA HAVEN</b>	\$491,364.00	\$491,364.00	\$54,949.00	\$29,579.00	\$0.00
<b>KUGAARUK</b>	\$388,441.00	\$388,441.00	\$43,193.00	\$24,053.00	\$0.00
<b>KUGLUKTUK</b>	\$500,817.64	\$488,305.00	\$56,094.00	\$30,117.00	\$0.00
<b>TALOYOAK</b>	\$410,034.28	\$397,802.00	\$41,823.00	\$23,410.00	\$0.00
<b>KIVALLIQ</b>	\$4,300,263.00	\$4,179,153.00	\$541,753.00	\$280,903.00	\$0.00
<b>ARVIAT</b>	\$1,185,338.00	\$1,092,438.00	\$156,748.00	\$77,430.00	\$0.00
<b>BAKER LAKE</b>	\$795,796.00	\$795,796.00	\$101,014.00	\$51,231.00	\$0.00
<b>CHESTERFIELD INLET</b>	\$229,939.00	\$229,939.00	\$18,825.00	\$12,598.00	\$0.00
<b>CORAL HARBOUR</b>	\$428,427.00	\$428,427.00	\$50,372.00	\$27,428.00	\$0.00
<b>RANKIN INLET</b>	\$947,441.00	\$919,231.00	\$124,415.00	\$62,233.00	\$0.00
<b>NAUJAAT</b>	\$483,946.00	\$483,946.00	\$64,284.00	\$33,967.00	\$0.00
<b>WHALE COVE</b>	\$229,376.00	\$229,376.00	\$26,095.00	\$16,016.00	\$0.00
<b>QIKIQTANI</b>	\$6,062,451.93	\$5,749,141.46	\$738,219.00	\$541,207.00	\$0.00
<b>APEX</b>	\$60,427.00	\$60,427.00	\$4,802.00	\$6,007.00	\$0.00
<b>ARCTIC BAY</b>	\$363,231.00	\$337,751.00	\$39,288.00	\$22,217.00	\$0.00
<b>CAPE DORSET</b>	\$576,639.00	\$576,639.00	\$67,022.00	\$35,254.00	\$0.00
<b>CSFN</b>	\$321,581.25	\$274,232.00	\$13,037.00	\$9,877.00	\$0.00
<b>CLYDE RIVER</b>	\$401,823.00	\$380,783.00	\$47,163.00	\$25,919.00	\$0.00
<b>GRISE FIORD</b>	\$141,652.00	\$141,652.00	\$6,148.00	\$6,640.00	\$0.00
<b>HALL BEACH</b>	\$294,959.00	\$294,959.00	\$34,688.00	\$20,055.00	\$0.00
<b>IGLOOLIK</b>	\$673,654.00	\$673,654.00	\$86,676.00	\$44,492.00	\$0.00
<b>IQUALUIT</b>	\$1,295,006.00	\$1,181,245.00	\$209,679.00	\$102,311.00	\$0.00
<b>KIMMIRUT</b>	\$185,443.00	\$185,443.00	\$20,665.00	\$151,314.00	\$0.00
<b>PANGNIRTUNG</b>	\$417,861.46	\$417,861.46	\$63,476.00	\$33,692.00	\$0.00
<b>POND INLET</b>	\$558,098.38	\$508,193.00	\$67,245.00	\$35,359.00	\$0.00
<b>QIKIQTARJUAQ</b>	\$188,608.00	\$188,608.00	\$18,466.00	\$12,431.00	\$0.00
<b>RESOLUTE BAY</b>	\$169,343.84	\$153,569.00	\$8,415.00	\$7,705.00	\$0.00
<b>SANIKILUAQ</b>	\$414,125.00	\$374,125.00	\$51,449.00	\$27,934.00	\$0.00

<sup>1</sup> Les contributions régulières incluent le fonctionnement et l'entretien des ASD. Elles intègrent également la gestion des programmes scolaires, les programmes culturels, les salaires occasionnels, les Innait Inuksiutilirijiit (ainés certifiés dans les écoles) et l'Innuqatigiitsiarniq (milieux scolaires sécuritaires et accueillants).

## Système d'information scolaire

Le ministère de l'Éducation a implanté un système d'information scolaire (SIS), à la grandeur du territoire et géré centralement, conçu pour saisir les données sur l'assiduité, le rendement et le comportement de tous les élèves du Nunavut, de la maternelle à la 12e année.

Le Nunavut a adopté un format intérimaire de fiche de rendement de la maternelle à la 6e année, de la 7e à la 9e année et de la 10e à la 12e année.

Les fiches de rendement sont remplies en utilisant le SIS, ce qui contribue à normaliser la production des rapports. La fiche de rendement se présente sous forme bilingue, français/inuktitut ou français/inuinnaqtun.

Le SIS peut également produire des rapports de présence, des rapports d'inscription et des relevés de notes officiels.

## Inscription des élèves, assiduité et obtention du diplôme

Tous les enfants et les jeunes de 6 à 18 ans ont le droit de recevoir une éducation primaire et secondaire au Nunavut et ont la responsabilité de fréquenter l'école. Il est possible d'inscrire son enfant dès l'âge de 5 ans, et les jeunes adultes peuvent demeurer à l'école jusqu'à 21 ans pour obtenir leur diplôme.

Les taux d'assiduité reflètent généralement l'implication des étudiants et sont directement associés aux succès scolaires et aux taux de diplomation. Le taux d'assiduité du Nunavut qui inclut les élèves de tous les niveaux scolaires est généralement stable, tout juste au-dessus de 75 %. Nous constatons que lorsque les élèves arrivent au secondaire, ces taux tendent à chuter. Lorsque les étudiants atteignent le cycle supérieur du secondaire, les taux d'assiduité remontent aux alentours de la moyenne.

En 2014, le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires au Nunavut était de 31,5 %. Le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires est calculé selon la norme nationale. Ce taux compare le nombre de diplômés au nombre d'individus de la population générale compris dans la tranche d'âge prévue pour la diplomation, soit 17 ou 18 ans.

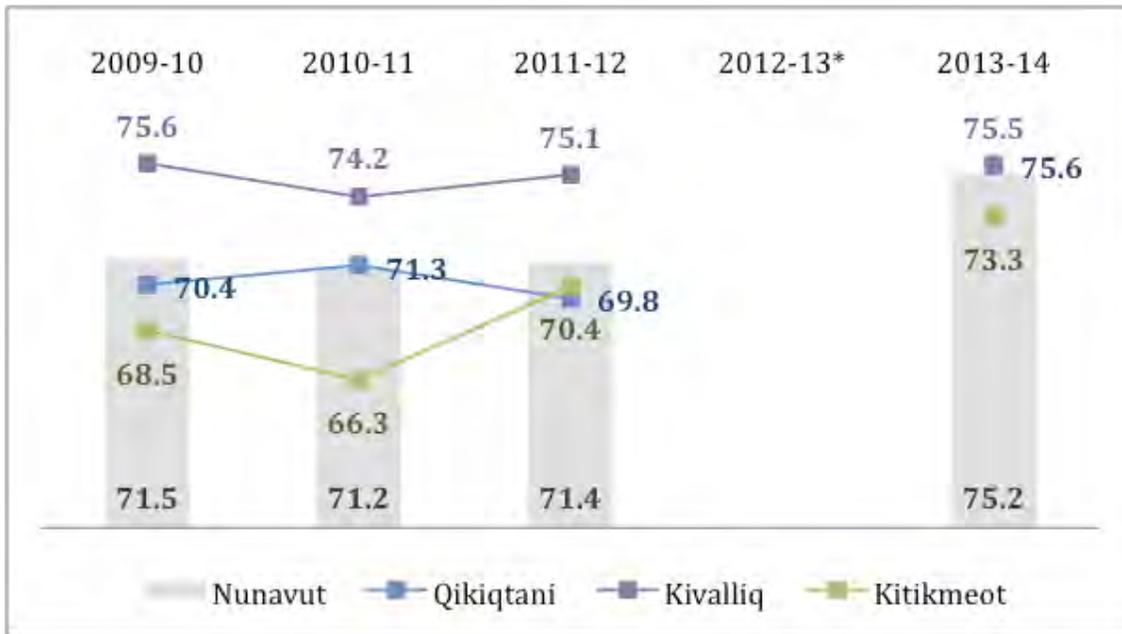
Il est important de noter que l'Enquête nationale auprès des ménages démontre que 46 % de la population du Nunavut ne possède pas de certificat d'études secondaires ou l'équivalent <sup>1</sup>. Ces résultats indiquent que plusieurs de nos élèves obtiennent leurs diplômes d'études secondaires, ou des équivalences, lorsqu'ils atteignent l'âge de 19 ans ou plus.

**Tableau 5 Répartition des élèves pour 2013-2014** Les tableaux 6 et 8 en annexe montrent la répartition des élèves par école.

	NUNAVUT	KITIKMEOT	KIVALLIQ	QIKIQTANI
<b>INUIT</b>	9310	1697	3113	4488
<b>FEMALE</b>	4550	834	1551	2165
<b>MALE</b>	4748	863	1562	2323
<b>NON-INUIT</b>	430	66	40	324
<b>FEMALE</b>	216	29	21	166
<b>MALE</b>	214	37	19	158
<b>TOTAL</b>	<b>9728</b>	<b>1763</b>	<b>3153</b>	<b>4812</b>

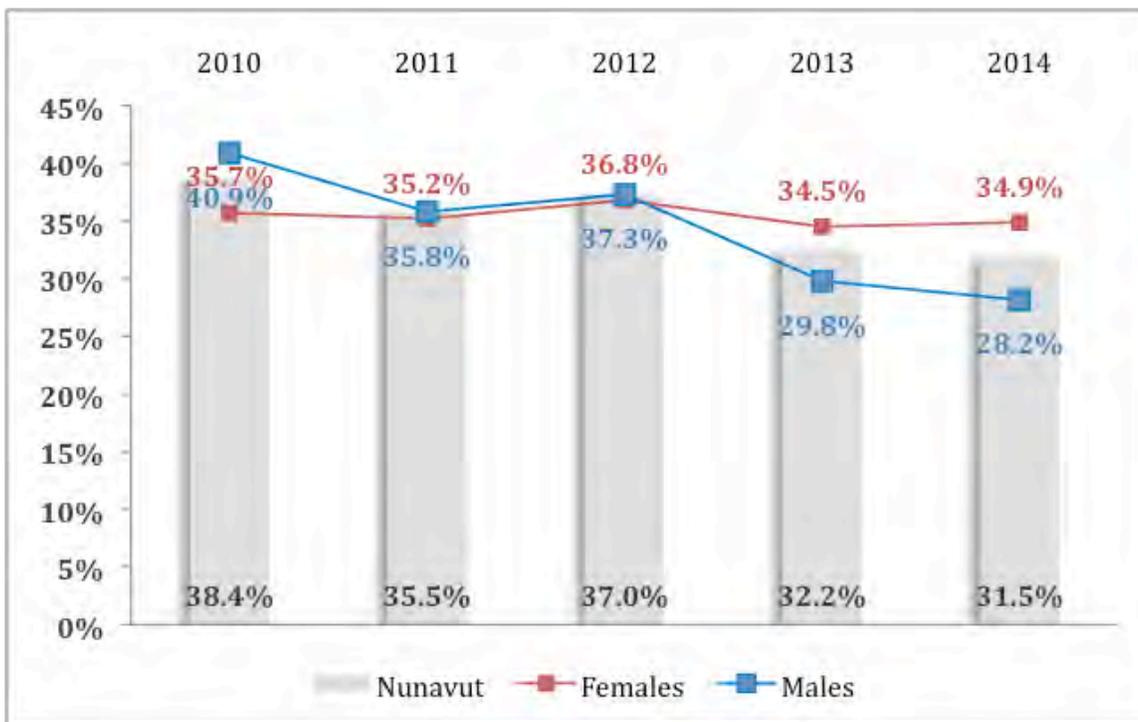
1 Le Bureau de la statistique du Nunavut affiche des extraits de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 sur son site Web à stats.gov.nu.ca.

**Figure 2 Taux moyens d'assiduité scolaire au cours des cinq dernières années <sup>1</sup>**



**Figure 3 Taux d'obtention du diplôme au cours des cinq dernières années.**

Les tableaux 11 et 12 en annexe montrent la répartition des diplômés par collectivité et par appartenance ethnique.



<sup>1</sup> Il n'y a pas de données disponibles pour l'année scolaire 2012-2013 en raison d'une modification dans les systèmes de collecte de données qui est passée du système des dossiers scolaires au Système d'information scolaire (SIS).



## Perfectionnement des enseignants

Le ministère de l'Éducation s'engage à soutenir la formation et le perfectionnement professionnel de nos enseignants. Du temps est prévu tout au long de l'année scolaire pour la prestation de sujets tels le programme Inuit Qaujimajatuqangit, les modèles de langue d'instruction, les nouveaux outils d'évaluation, etc. En outre, l'accent est mis sur la formation associée à la mise en œuvre de la Loi sur l'éducation.

En plus du perfectionnement professionnel, le ministère de l'Éducation s'efforce d'augmenter la présence d'enseignants de langue inuktit à tous les niveaux des écoles du Nunavut. Les enseignants de langue inuktit font figure de modèles pour les élèves de tous âges, tout en contribuant à la promotion de l'enseignement bilingue et des valeurs sociétales inuites.

### Projets de perfectionnement des enseignants en 2013-2014 :

- Certificat en leadership pédagogique pour le Nunavut
- Maîtrise en leadership pédagogique
- Programme de formation des enseignants du Nunavut
- Comité du perfectionnement professionnel du Nunavut

### Certificat en leadership pédagogique pour le Nunavut

Les directeurs d'école et les directeurs adjoints d'école sont tenus de suivre le programme de leadership pédagogique pour le Nunavut en vertu de la Loi sur l'éducation. Les enseignants désireux d'occuper diverses fonctions de leader suivent également le programme de leadership pédagogique.

Le Ministère a travaillé avec l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard (UPEI) en vue d'obtenir l'accréditation universitaire pour le programme du certificat de leadership en éducation au Nunavut (CELN). En 2013, le CELN a célébré ses 10 ans en tant que programme spécifique du Nunavut, qui intègre la philosophie, les orientations, les documents et les ressources du système scolaire du Nunavut.

Le programme du CELN inclut deux sessions d'été en tête à tête connues sous les noms de Phase 1 et Phase 2. Il inclut également un cours hivernal à distance pendant lequel chaque participant doit compléter un projet de recherche active. Les cours de base du CELN mettent l'accent sur les fondements du leadership et les cours spécialisés, sur le leadership en littératie.

Le programme du CELN offre aux participants des expériences variées, incluant le travail avec les aînés, des éléments sur le terrain, des groupes d'étude en classe, divers présentateurs et de conférenciers et plusieurs activités : discussion et réflexion, théoriques et pratiques.

En 2013, douze participants ont complété avec succès le programme du CELN. Au cours de l'année 2013, il y a eu sept participants dans la phase un et 14 dans la phase 2, incluant des directeurs d'école, des directeurs adjoints, des enseignants, un consultant régional et un surintendant.

## Masters of Education Leadership

Le 1er juin 2013, douze leaders inuits en éducation du Nunavut ont obtenu leur maîtrise en leadership pédagogique de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard (UPEI) lors d'une cérémonie de remise de diplôme tenue à Iqaluit.

Il s'agissait du deuxième groupe d'enseignants inuits ayant complété avec succès ce programme de maîtrise.

Le programme a été développé afin de procurer aux leaders inuits en éducation les connaissances et les compétences en leadership nécessaires pour renforcer le programme d'enseignement et améliorer l'aisance bilingue et le taux de diplomation des élèves du Nunavut.

Le programme de maîtrise en leadership pédagogique a été donné entièrement au Nunavut, à l'exception de deux cours d'été dispensés sur le campus de l'UPEI. Ces cours d'été ont offert aux étudiants l'occasion de visiter le campus de l'UPEI et de profiter de sa bibliothèque.

Les cours du deuxième programme de maîtrise en leadership pédagogique pour le Nunavut furent donnés conjointement par un ancien de la première cohorte de diplômés et par des enseignants universitaires connaissant bien le Nunavut. Le contenu du cours a été élaboré spécifiquement pour le Nunavut, avec un certain apport de la part du ministère de l'Éducation. En poursuivant avec les forces du premier programme de maîtrise, l'enseignement des cours destinés au deuxième groupe a impliqué davantage de co-enseignants inuits, plus de matériel en inuktitut et plus d'ainés.

Vingt-et-un étudiants de la première cohorte de la maîtrise en leadership pédagogique pour le Nunavut ont obtenu leur diplôme en 2009.

Le 1er juin 2013, douze leaders inuits en éducation du Nunavut ont obtenu leur maîtrise en leadership pédagogique de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard



## Programme de formation des enseignants du Nunavut

Le programme de formation des enseignants du Nunavut (PFEN) est financé conjointement par le Collège de l'Arctique du Nunavut et le ministère de l'Éducation. Le programme de baccalauréat en enseignement de 4 ans est offert en partenariat avec l'Université de Régina.

Les diplômés qui, au terme des quatre années de ce programme de premier cycle, reçoivent leur brevet d'enseignement sont autorisés à enseigner dans les écoles du Nunavut. Le PFEN met l'accent sur l'enseignement de la maternelle à la 6e année, mais les diplômés du programme ayant un baccalauréat en enseignement peuvent également enseigner aux autres niveaux.

Le système scolaire a besoin de plus d'enseignants de langue inuktitut à tous les niveaux afin d'offrir un enseignement bilingue : le PFEN a pour cible de combler ce besoin.

Le PFEN est offert depuis 1986. Le programme de formation des enseignants du Nunavut (NTEP) fut instauré en 1986. Depuis 2006, 85 étudiants ont obtenu leur diplôme. Le NTEP est offert dans 10 collectivités du territoire, soit Iqaluit, Gjoa Haven, Taloyoak, Arviat, Rankin Inlet, Sanikiluaq, Cape Dorset, Clyde River, Pond Inlet et Hall Beach.

### Le budget alloué au PFEN en 2013-2014 était de :

- 2 637 300 \$ provenant du budget de base du Collège de l'Arctique du Nunavut; et de
- 2 262 000 \$ du ministère de l'Éducation.

## Comité du perfectionnement professionnel du Nunavut

Le ministère de l'Éducation et l'Association des enseignants et enseignantes du Nunavut (AEN) gèrent conjointement

Le Comité du perfectionnement professionnel du Nunavut (CPPN), lequel supervise pour ses membres les initiatives, les politiques et les procédures de perfectionnement professionnel. Les activités du CPPN incluent les cours de langue inuite, les conférences des enseignants et les congés d'études à court et à long terme.

Les conférences des enseignants sont tenues annuellement. Chaque année, elles alternent entre une conférence pour les enseignants de tout le Nunavut, une conférence régionale et une conférence tenue uniquement dans la collectivité.

Le CPPN s'affaire également à la création d'un programme d'orientation et de mentorat destiné aux nouveaux enseignants, qui vise à faire des valeurs sociétales inuites la pierre d'assise du système scolaire. Chaque membre de l'AEN reçoit une aide financière du comité pour couvrir les coûts de sa participation au programme de maîtrise en éducation ou au certificat en leadership pédagogique au Nunavut, ainsi qu'aux programmes de certification des directeurs d'école.

Le gouvernement du Nunavut verse annuellement 4,5 % des salaires de base bruts de tous les membres de l'AEN au profit du Fonds de perfectionnement professionnel de l'AEN.

Le fonds est utilisé pour offrir :

- des activités spéciales de perfectionnement professionnel à la grandeur du Nunavut;
- des congés professionnels annuels avec ou sans allocations;
- des activités de perfectionnement professionnel à court terme;
- des activités de perfectionnement professionnel individuelles ou au niveau de l'école;
- l'embauche d'employés pour le perfectionnement professionnel; et des opportunités pour les enseignants d'apprendre les langues du ou des modèles de langue d'instruction bilingues et sélectionnés par l'Administration scolaire de district.

En 2013-2014, le total de la contribution financière au Fonds a atteint la somme de 2,9 millions \$.



## Apprentissage des adultes et initiatives en matière d'éducation

La division de l'apprentissage des adultes et des initiatives en matière d'éducation est responsable de la recherche, de l'élaboration de politiques et de la planification stratégique concernant la Stratégie d'apprentissage des adultes du Nunavut par divers programmes comme le Parcours pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires pour adultes et la littératie des adultes. Elle soutient le travail de l'ASD dans l'élaboration et la mise en œuvre de la Loi sur l'éducation. La division de l'apprentissage des adultes et des initiatives en matière d'éducation donne des conseils et assure la gouvernance en matière d'apprentissage des adultes au Nunavut. Cette division permet d'exécuter avec succès les programmes pour adultes dans le but de soutenir la croissance économique du territoire, et offre un soutien aux initiatives prioritaires du Ministère en matière d'éducation.

## Stratégie d'apprentissage des adultes du Nunavut (SAAN)

La Stratégie d'apprentissage des adultes du Nunavut (SAAN) a recommandé la création d'un diplôme secondaire pour adultes au Nunavut afin de permettre à ceux qui n'ont pas complété leur secondaire d'obtenir leur certification.

## Parcours d'obtention du diplôme d'études secondaires pour les adultes

Le Parcours d'obtention du diplôme d'études secondaires pour les adultes (PASS) a été lancé en 2013 et le Collège de l'Arctique du Nunavut en est l'agent de mise en œuvre. Il s'agit d'un programme conçu spécifiquement pour les adultes du Nunavut qui désirent compléter leurs derniers cours secondaires, au sein de leur propre collectivité, à leur rythme, et à l'extérieur du cadre d'une école secondaire, afin d'obtenir leur diplôme d'études secondaires. Les enseignants du Collège de l'Arctique du Nunavut offrent le programme d'études en ligne fourni par le centre d'apprentissage à distance de l'Alberta. Le Collège fournit également des enseignants formés supplémentaires, de l'équipement informatique, une connexion Internet, une formation spécialisée sur l'utilisation de l'équipement et un espace pour étudier, aidant les étudiants inscrits au PASS à atteindre leurs objectifs d'apprentissage et obtenir ainsi leur diplôme d'études secondaires.

En 2013-2014, le PASS a offert le cours d'Anglais 30-2 et le cours d'Études sociales 20-2. Ils étaient 26 étudiants inscrits au programme dans les collectivités suivantes : Cambridge Bay, Gjoa Haven, Rankin Inlet, Cade Dorset, Kimmirut, Pangnirtung et Iqaluit.

## Mise en œuvre de la Loi sur l'éducation

Le coordonnateur de la mise en œuvre de la Loi sur l'éducation, aidé du spécialiste de la Loi sur l'éducation, est responsable de la coordination et de la planification de la mise en œuvre de la Loi sur l'éducation 2008 du Nunavut et des règlements et directives associés. Cela implique la programmation, la planification, l'ébauche et la supervision de l'achèvement du processus de mise en œuvre par la consultation, la formation, la communication et des projets de développement des ressources.

## Alphabétisation

Le financement de la littératie soutient les organisations communautaires afin de développer et d'exécuter des projets locaux qui aideront les gens à améliorer leurs compétences en lecture et en écriture et les sensibiliseront davantage à l'importance de la littératie dans toutes les langues officielles du Nunavut.

### Conseil de la littératie du Nunavut

Le Conseil de la littératie du Nunavut s'est associé avec NWT Literacy Council, Yukon Literacy Coalition et Literacy Newfoundland & Labrador afin de diriger un projet de recherche pluriannuel sur la participation de la population masculine sur le marché du travail parmi les Inuit, les Métis et les Premières Nations. Le projet a débuté en avril 2012 et devrait être complété en novembre 2014.

Le ministère de l'Éducation finance également le Conseil de la littératie du Nunavut grâce à un accord de contribution annuel de 75 000 \$.

## Développement des ASD

Le coordonnateur du développement des ASD est responsable de coordonner le développement, la formation et la consultation des Administrations scolaires de district (ASD), particulièrement en soutien de la mise en œuvre de la Loi sur l'éducation et des règlements et directives associés.

### Formation des directeurs de bureau des ASD

Le ministère travaille à aider les ASD et leur personnel à acquérir les connaissances, compétences et habiletés nécessaires pour administrer leurs organisations de manière efficace et efficiente.

En mars 2014, le ministère de l'Éducation a tenu des conférences sur la gestion financière devant les directeurs des bureaux des ASD dans les régions de Qikiqtani, Kivalliq et Kitikmeot. Trois firmes de tenue de livres ayant de l'expérience avec les ASD ont reçu le mandat de dispenser une formation sur le suivi des processus financiers appropriés et sur la création, l'organisation et la tenue à jour de dossiers financiers adéquats. Avec la CASDN, le Ministère a également travaillé à l'élaboration d'un manuel de formation pouvant servir de guide de référence complet au personnel des ASD et aux membres élus.

**Tableau 5 Budgets et dépenses de la division de l'apprentissage des adultes et des initiatives en matière d'éducation, 2013-2014**

	2013-2014	
	BUDGET	RÉEL
ADMINISTRATION DIVISION ALPSS	\$321,000	\$628,951
FORMATION GÉNÉRALE	\$123,000	\$50,368
LITTÉRATIE	\$347,000	\$245,708
MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE D'APPRENTISSAGE DES ADULTES DU NUNAVUT	\$623,000	\$146,831
<b>TOTAL</b>	<b>\$1,414,000</b>	<b>\$1,071,858</b>



# Résultats du sondage sur les compétences du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

Le 8 octobre 2013, un rapport international de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), ainsi qu'un rapport pancanadien de Statistique Canada ont été publiés accompagnés d'un dossier complet comprenant toutes les données du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA).

Le PEICA est l'enquête pancanadienne la plus vaste et la plus complète jamais réalisée sur les compétences. Elle a permis d'évaluer la littératie, la numératie et la résolution de problèmes dans des milieux à forte composante technologique. Le sondage a servi à évaluer la population des 16-65 ans.

Les résultats permettent de dresser le portrait des connaissances générales qui s'avèrent essentielles au développement d'autres aptitudes, d'un ordre plus élevé, et qui sont nécessaires pour la vie à la maison, à l'école, au travail ainsi que dans la collectivité.

Les premiers aperçus des rapports ont été publiés le 8 octobre 2013 par l'OCDE et Statistique Canada. Au cours des prochaines années, six rapports thématiques supplémentaires seront publiés : ils examineront les données trop vastes pour en faire une analyse complète lors de la première publication.

Les résultats pour le Nunavut démontrent clairement que nous nous situons en deçà de la moyenne canadienne dans tous les domaines évalués. Cependant, la réussite des études secondaires et les diplômes postsecondaires obtenus sont fortement associés à l'amélioration importante des résultats au sein du PEICA.

## Résultats majeurs du PEICA : Nunavut

- De toutes les juridictions, le Nunavut a dénoté le plus haut pourcentage (41 %) de gens qui ont procédé au test d'évaluation dans une langue autre que leur langue maternelle. Parmi les Nunavummiut qui ont passé le test dans leur langue maternelle (anglais ou français), les scores moyens n'ont pas été nettement meilleurs; en fait, ils sont toujours bien en deçà de la moyenne canadienne.
- En comparaison avec les autres juridictions, le Nunavut a dénoté la plus grande proportion de participants au PEICA qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires, soit 56 %, par rapport à la moyenne canadienne de 14,8 %.
- En comparaison avec les autres juridictions, le Nunavut a dénoté la plus grande proportion de participants au PEICA qui se situaient dans la plus jeune tranche d'âge (16 à 25 ans), soit 26 %, par rapport à la moyenne canadienne de 17,3 %.
- Dans tous les groupes d'âge sondés, les Nunavummiut éprouvent des difficultés en littératie et en numératie, en comparaison avec les autres provinces et territoires du Canada.
- Comparativement à leurs pairs, les jeunes (16 à 24 ans) qui possédaient leur diplôme d'études secondaire ont obtenu de bien meilleurs scores en littératie et en numératie. Bien que les scores soient toujours en deçà de la moyenne canadienne, l'amélioration proportionnelle notée en raison de l'obtention d'un diplôme secondaire est beaucoup plus importante au Nunavut qu'ailleurs au Canada.
- Les scores en littératie et en numératie sont plus élevés et ces compétences sont plus durables chez ceux qui se sont rendus plus loin dans leur parcours scolaire. En moyenne, les personnes détenant un baccalauréat ou un diplôme plus élevé sont au coude-à-coude avec leurs collègues pancanadiens. De manière générale, les scores du PEICA s'améliorent au fur et à mesure que le niveau d'éducation augmente.
- Le Canada se classe en haut de la moyenne pour la résolution de problèmes dans des environnements technologiques (RP-ET). Cependant, le Nunavut a obtenu des résultats plus faibles que toutes

les autres juridictions dans cette partie de l'évaluation, mais la plus forte proportion de la population a répondu « aucune expérience en informatique » (16 %) ou a choisi volontairement de se soustraire du test assisté par ordinateur en faveur de la version papier-crayon.

- Comparativement à la population autochtone du territoire, la population non autochtone du Nunavut a un score moyen plus élevé en littératie et en numératie. L'écart des notes entre ces sous-populations est également plus important au Nunavut que dans le reste du Canada.

De manière générale, les résultats des données du PEICA font la preuve que l'éducation est la clé permettant d'éliminer l'écart entre les compétences.

- Les scores moyens en littératie des Nunavummiut de 16 à 65 ans ayant reçu une éducation postsecondaire (baccalauréat ou plus) sont équivalents ou supérieurs aux moyennes des autres juridictions.
- Chez les personnes ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires, des bonds importants sont notés dans les notes en littératie, numératie et RP-ET. Les scores continuent de s'améliorer chez les personnes ayant reçu une éducation postsecondaire. Les populations du Nunavut dont les notes les plus élevées sont celles qui détiennent un baccalauréat.
- Les individus détenant un baccalauréat sont plus résistants à la diminution de la note en littératie et en numératie qui a tendance à se produire en raison du vieillissement que les portions de la population qui ont arrêté leurs études à des niveaux moins avancés. .

## Réponse du ministère de l'Éducation aux résultats du PEICA

Le ministère de l'Éducation du Nunavut a procédé à des examens de ses programmes afin d'améliorer l'enseignement et les résultats en matière d'acquisition de compétences des Nunavummiut.

- Le ministère a effectué des examens du programme de formation des enseignants du Nunavut, des pratiques actuelles d'évaluation, du programme d'études et des programmes d'éducation à la petite enfance afin de contribuer à améliorer les résultats en enseignement, et ce, à tous les niveaux.
- Le Ministère s'emploie présentement à impliquer les parents et les collectivités dans l'éducation des enfants. Les enfants ne réussiront leur apprentissage que s'ils sont présents à l'école régulièrement. Le soutien des parents est essentiel à cette assiduité scolaire.
- Le Ministère a élaboré le Parcours pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires pour adultes, un programme conçu spécifiquement pour les adultes du Nunavut qui désirent compléter leurs quelques derniers cours secondaires, au sein de leur propre collectivité, à leur rythme, et à l'extérieur d'une école secondaire, afin de recevoir leur diplôme d'études secondaires.
- Le Ministère s'est associé avec le NTI et CanNor pour le lancement d'un nouveau projet-pilote de formation qui procurera un apprentissage des compétences et une expérience de travail aux bénéficiaires de l'ARTN afin de les préparer à occuper de futurs postes au sein de la fonction publique.

Le but du ministère de l'Éducation est d'utiliser les données du PEICA pour remplir son engagement à fournir un enseignement de qualité qui satisfait à une norme pédagogique élevée. Nous désirons dispenser une éducation et une formation au Nunavut pouvant mener facilement à la poursuite avec succès d'une éducation et d'une formation à l'extérieur du territoire.

# **ANNEXES :** **ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE**

---

## Annexe – Tableau 1 Services de garde EPE accrédités et places par type et région, 2013-2014

	KITIKMEOT	KIVALLIQ	QIKIQTANI <sup>1</sup>	IQALUIT	NUNAVUT
<b>GARDERIES ACCRÉDITÉES</b>	4	9	11	8	32
<b>AIDES PRÉSCOLAIRES AUX AUTOCHTONES</b>	3	2	2	0	7
<b>PRÉSCOLAIRES ACCRÉDITÉES</b>	2	1	2	2	7
<b>PARASCOLAIRES ACCRÉDITÉES</b>	0	0	2	5	7
<b>GARDERIES EN MILIEU FAMILIAL ACCRÉDITÉES</b>	0	0	0	1	1
<b>TOTAL DES PROGRAMMES</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	<b>54</b>
<b>PLACES À TEMPS PLEIN AU PRÉSCOLAIRE</b>	89	149	140	160	538
<b>PLACES À TEMPS PARTIEL AU PRÉSCOLAIRE</b>	100	50	72	25	247
<b>PLACES À TEMPS PLEIN POUR NOURRISONS</b>	25	50	64	49	188
<b>PLACES PARASCOLAIRES</b>	0	0	50	99	149
<b>TOTAL DES PLACES</b>	<b>214</b>	<b>249</b>	<b>326</b>	<b>333</b>	<b>1122</b>

## Annexe – Tableau 2 Langue principale et langue seconde utilisées sur un échantillon de 50 services de garde EPE accrédités <sup>2</sup>

	NUNAVUT
<b>LANGUE PRINCIPALE</b>	
<b>INUKTITUT</b>	29
<b>INUINNAQTUN</b>	2
<b>ANGLAIS</b>	16
<b>FRANÇAIS</b>	3
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>
<b>LANGUE SECONDE</b>	
<b>INUKTITUT</b>	13
<b>INUINNAQTUN</b>	3
<b>ANGLAIS</b>	28
<b>FRANÇAIS</b>	3
<b>TOTAL</b>	<b>47</b>

<sup>1</sup> Les colonnes Qikiqtani n'incluent pas les résultats d'Iqaluit, qui possède sa propre colonne.

<sup>2</sup> Certains services de garde n'ont pas répondu au sondage sur la langue d'utilisation. Les chiffres indiqués correspondent aux résultats obtenus de ceux qui ont répondu. Des services qui ont répondu qu'ils utilisent une langue principale. D'autres n'ont pas indiqué s'il y avait ou non une langue seconde en utilisation.

## Annexe – Tableau 3 Personnel au sein des services de garde accrédités<sup>1</sup>

	KITIKMEOT	KIVALLIQ	QIKIQTANI <sup>2</sup>	IQALUIT	NUNAVUT
<b>BÉNÉFICIAIRES</b>	39	58	53	36	186
<b>NON-BÉNÉFICIAIRES</b>	4	5	4	37	50
<b>TOTAL <sup>2</sup></b>	43	63	57	73	236

## Annexe – Tableau 4 Initiative – Enfants en santé : propositions financées, IC : initiatives communautaires, SS : services de soutien

	KITIKMEOT	KIVALLIQ	QIKIQTANI <sup>2</sup>	IQALUIT	NUNAVUT
<b>PROPOSITIONS IC FINANCÉES</b>	6	0	5	3	14
<b>PROPOSITIONS SS FINANCÉES</b>	4	1	2	1	8
<b>PROPOSITIONS IC ET SS CONJOINTES FINANCÉES</b>	0	1	0	0	1
<b>TOTAL DES PROPOSITIONS FINANCÉES</b>	10	2	7	4	23
<b>COLLECTIVITÉS AYANT DES PROPOSITIONS FINANCÉES</b>	4	2	6	1	13

1 Le total diffère des sommes prévues pour les bénéficiaires et les non-bénéficiaires reflète le fait que certains employés n'avaient pas déclaré leur statut de bénéficiaire au moment de la collecte des données.

2 Les colonnes Qikiqtani n'incluent pas les résultats d'Iqaluit qui possède sa propre colonne.

## Annexe – Tableau 5 Administrations scolaires de district ayant reçu<sup>1</sup> un financement ASD-EPE

			ACTIVITÉS		
	DEMANDÉ	REÇU	PARTICIPATION DES AINÉS	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES	ACTIVITÉS FAMILIALES
<b>NUNAVUT</b>	\$556,668.20	\$410,648.20			
<b>KITIKMEOT</b>	\$82,723.20	\$42,723.20			
<b>CAMBRIDGE BAY</b>	\$38,403.20	\$38,403.20	Yes	Yes	Yes
	\$4,320.00	\$4,320.00	Yes	Yes	Yes
<b>GJOA HAVEN</b>	\$40,000.00	--	Yes	Yes	--
<b>KIVALLIQ</b>	\$187,550.00	\$118,210.00			
<b>ARVIAT</b>	\$119,720.00	\$90,000.00	Yes	--	--
<b>RANKIN INLET</b>	\$27,830.00	\$28,210.00	Yes	Yes	Yes
<b>NAUJAAT</b>	\$40,000.00	--	--	--	--
<b>QIKIQTANI</b>	\$286,395.00	\$249,715.00			
<b>ARCTIC BAY</b>	\$30,565.00	\$20,080.00	Yes	Yes	Yes
	\$9,375.00	\$5,400.00		Yes	
<b>CLYDE RIVER</b>	\$21,040.00	\$21,040.00	Yes	--	--
<b>COMMISSION SCOLAIRE FANCOPHONE DU NUNAVUT (CSFN)</b>	\$12,900.00	\$12,900.00	Yes	Yes	Yes
	\$20,000.00	\$16,960.00	Yes	--	Yes
<b>IQUALUIT</b>	\$48,400.00	\$39,920.00	Yes	Yes	Yes
	\$64,000.00	\$53,000.00	Yes	Yes	--
<b>KIMMIRUT</b>	\$9,700.00	\$10,000.00	Yes	Yes	Yes
<b>RESOLUTE BAY</b>	\$30,415.00	\$30,415.00	Yes	--	Yes
<b>SANIKILUAQ</b>	\$40,000.00	\$40,000.00	Yes	Yes	Yes

<sup>1</sup> Les communautés qui ne sont pas listées n'ont pas accès au financement ASD-EPE.

# ANNEXES : MATERNELLE À LA 12<sup>E</sup> ANNÉE

---

## Annexe – Tableau 6 Inscriptions par école, 2013-2014<sup>1</sup>

		TOTAL 2013-2014	FEMALE	MALE
<b>NUNAVUT<sup>1</sup></b>		<b>9728</b>	<b>4766</b>	<b>4962</b>
<b>KITIKMEOT</b>		<b>1763</b>	<b>863</b>	<b>900</b>
<b>CAMBRIDGE BAY</b>	Kiiliniq High School	201	97	104
	Kullik Ilihakvik	221	111	110
<b>GJOA HAVEN</b>	Qiqirtaq Ilihakvik	171	83	88
	Quqshuun Ilihakvik	208	100	108
<b>KUGAARUK</b>	Kugaardjuk Illinniarvik	262	121	141
<b>KUGLUKTUK</b>	Jimmy Hikok Ilihakvik	228	115	113
	Kugluktuk High School	159	78	81
<b>TALOYOAK</b>	Netsilik Illihakvik	313	158	155
<b>KIVALLIQ</b>		<b>3153</b>	<b>1572</b>	<b>1581</b>
<b>ARVIAT</b>	John Arnalukjuak School	381	207	174
	Levi Angmak School	355	166	189
	Qitiqliq Middle School	180	88	92
<b>BAKER LAKE</b>	Jonah Amitnaaq Secondary School	316	152	164
	Rachel Arngnamaktiq School	247	118	129
<b>CHESTERFIELD INLET</b>	Victor Sammurtok School	107	51	56
<b>CORAL HARBOUR</b>	Sakku School	293	148	145
<b>RANKIN INLET</b>	Simon Alaittuq School	283	138	145
	Leo Ussak Elementary School	342	177	165
	Maani Ulujuk High School	93	52	41
<b>NAUJAAT</b>	Tusarvik School	414	201	213
<b>WHALE COVE</b>	Inuglak School	142	74	68
<b>QIKIQTANI</b>		<b>4812</b>	<b>2331</b>	<b>2481</b>
<b>APEX</b>	Nanook School	41	17	24
<b>ARCTIC BAY</b>	Inuujaq School	267	129	138
<b>CAPE DORSET</b>	Peter Pitseolak School	176	96	80
	Sam Pudlat School	223	91	132
<b>CLYDE RIVER</b>	Quluuq School	331	165	166
<b>GRISE FIORD</b>	Umimmak School	31	12	19
<b>HALL BEACH</b>	Arnaqjuaq School	246	123	123
<b>IGLOOLIK</b>	Ataguttaaluk Elementary School	393	160	233
	Ataguttaaluk High School	236	116	120

<sup>1</sup> Le Bureau de la statistique du Nunavut affiche des extraits de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 sur son site Web à stats.gov.nu.ca.

		TOTAL 2013-2014	FEMALE	MALE
<b>QIKIQTANI CONTINUED</b>				
<b>IQUALUIT</b>	Aqsarniit Illinniavik	284	142	142
	École des Trois-Soleils	83	45	38
	Inuksuk High School	407	208	199
	Joamie School	228	103	125
	Nakasuk Elementary School	355	193	162
<b>KIMMIRUT</b>	Qaqqalik School	132	51	81
<b>PANGNIRTUNG</b>	Alookie School	219	107	112
	Attagoyuk Illisavik	222	105	117
<b>POND INLET</b>	Nasivvik High School	234	109	125
	Ulaajuk Elementary School	251	121	130
<b>QIKIQTARJUAQ</b>	Inuksuit School	140	75	65
<b>RESOLUTE BAY</b>	Qarmartalik School	48	25	23
<b>SANIKILUAQ</b>	Nuiyak School	124	69	55
	Paatsaali High School	141	69	72

## Annexe – Tableau 7 Inscriptions par niveau, 2013-2014<sup>1</sup>

	TOTAL 2013-2014	INUITE			NON INUITE		
		FEMALE	MALE	TOTAL	FEMALE	MALE	TOTAL
<b>MATERNELLE</b>	821	357	389	746	26	49	75
<b>GRADE 1</b>	817	388	393	781	15	21	36
<b>GRADE 2</b>	767	334	393	727	18	22	40
<b>GRADE 3</b>	684	339	319	658	12	14	26
<b>GRADE 4</b>	733	330	373	703	18	12	30
<b>GRADE 5</b>	706	326	348	674	18	14	32
<b>GRADE 6</b>	668	302	342	644	14	10	24
<b>GRADE 7</b>	681	321	337	658	12	11	23
<b>GRADE 8</b>	685	298	357	655	20	10	30
<b>GRADE 9</b>	666	318	307	625	19	22	41
<b>GRADE 10</b>	917	443	447	890	15	12	27
<b>GRADE 11</b>	769	390	359	749	12	8	20
<b>GRADE 12</b>	814	404	384	788	17	9	26

<sup>1</sup> Le décompte des étudiants inuits et non-inuits se fait par niveau plutôt que par communauté afin de protéger la vie privée des élèves dans les petites collectivités.

## Annexe – Tableau 8 Taux d'assiduité (%) par école, 2013-2014

		TOTAL
<b>NUNAVUT</b>		<b>77.3%</b>
<b>KITIKMEOT</b>		<b>73.3.3%</b>
<b>CAMBRIDGE BAY</b>	Kiiliniq High School	<b>80.7%</b>
	Kullik Ilihakvik	<b>84.7%</b>
<b>GJOA HAVEN</b>	Qiqirtaq Ilihakvik	<b>53.2%</b>
	Quqshuun Ilihakvik	<b>58.7%</b>
<b>KUGAARUK</b>	Kugaardjuk Illinniarvik	... <sup>1</sup>
<b>KUGLUKTUK</b>	Jimmy Hikok Ilihakvik	<b>78.7%</b>
	Kugluktuk High School	<b>87.8%</b>
<b>TALOYOAK</b>	Netsilik Ilihakvik	<b>69.6%</b>
<b>KIVALLIQ</b>		<b>75.5%</b>
<b>ARVIAT</b>	John Arnalukjuak School	<b>66.3%</b>
	Levi Angmak School	<b>60.2%</b>
	Qitiqliq Middle School	<b>61.5%</b>
<b>BAKER LAKE</b>	Jonah Amitnaaq Secondary School	<b>75.6%</b>
	Rachel Arngnamaktiq School	<b>79.5%</b>
<b>CHESTERFIELD INLET</b>	Victor Sammurtok School	<b>82.0%</b>
<b>CORAL HARBOUR</b>	Sakku School	<b>82.2%</b>
<b>RANKIN INLET</b>	Simon Alaittuq School	<b>83.9%</b>
	Leo Ussak Elementary School	<b>80.1%</b>
	Maani Ulujuk High School	<b>86.2%</b>
<b>NAUJAAT</b>	Tusarvik School	<b>71.7%</b>
<b>WHALE COVE</b>	Inuglak School	<b>77.2%</b>

		TOTAL
<b>QIKIQTANI</b>		<b>79.5%</b>
<b>APEX</b>	Nanook School	<b>96.1%</b>
<b>ARCTIC BAY</b>	Inuujaq School	<b>76.7%</b>
<b>CAPE DORSET</b>	Peter Pitseolak School	<b>86.7%</b>
	Sam Pudlat School	<b>87.4%</b>
<b>CLYDE RIVER</b>	Quluq School	<b>73.9%</b>
<b>GRISE FIORDE</b>	Umimmak School	<b>59.5%</b>
<b>HALL BEACH</b>	Arnaqjuaq School	<b>64.5%</b>
<b>IGLOOLIK</b>	Ataguttaaluk Elementary School	<b>74.7%</b>
	Ataguttaaluk High School	<b>62.7%</b>
<b>IQUALUIT</b>	Aqsarniit Illinniarvik	<b>80.6%</b>
	École des Trois-Soleils	<b>94.2%</b>
	Inuksuk High School	<b>66.6%</b>
	Joamie School	<b>90.0%</b>
	Nakasuk Elementary School	<b>90.0%</b>
<b>KIMMIRUT</b>	Qaqqalik School	<b>82.3%</b>
<b>PANGNIRTUNG</b>	Alookie School	<b>82.7%</b>
	Attagoyuk Illisavik	<b>69.2%</b>
<b>POND INLET</b>	Nasivvik High School	<b>82.8%</b>
	Ulaajuk Elementary School	<b>76.0%</b>
<b>QIKIQTARJUAQ</b>	Inuksuit School	<b>73.2%</b>
<b>RESOLUTE BAY</b>	Qarmartalik School	<b>92.0%</b>
<b>SANIKILUAQ</b>	Nuiyak School	<b>89.6%</b>
	Paatsaali High School	<b>77.0%</b>

<sup>1</sup> En ce qui concerne l'école Kugaaruk, les données sur le taux de fréquentation ne sont pas disponibles pour l'année scolaire 2013-2014. L'école ne les a pas communiquées

## Annexe – Tableau 9

### Diplômés par collectivité, 2013-2014

	206
<b>NUNAVUT</b>	<b>206</b>
<b>QIKIQTANI</b>	<b>86</b>
ARCTIC BAY	7
CAPE DORSET	1
CLYDE RIVER	6
GRISE FIORD	1
HALL BEACH	3
IGLOOLIK	13
IQUALUIT	31
KIMMIRUT	3
PANGNIRTUNG	3
POND INLET	10
QIKIQTARJUAQ	0
RESOLUTE BAY	0
SANIKILUAQ	8
<b>KIVALLIQ</b>	<b>86</b>
ARVIAT	13
BAKER LAKE	14
CHESTERFIELD INLET	4
CORAL HARBOUR	5
RANKIN INLET	40
NAUJAAT	4
WHALE COVE	6
<b>KITIKMEOT</b>	<b>34</b>
CAMBRIDGE BAY	12
GJOA HAVEN	5
KUGAARUK	5
KUGLUKTUK	8
TALOYOAK	4

## Annexe – Tableau 10

### Diplômés par caractéristique, 2013-2014

TOTAL	206	%
<b>TRANCHE D'ÂGE</b>		
MOINS DE 17	2	1.0%
DE 17 À 18	125	60.7%
19 ET PLUS	79	38.3%
<b>ETHNICITY</b>		
INUITE	191	92.7%
NON-INUITE	15	7.3%
<b>SEX</b>		
MALES	114	55.3%
FEMALES	92	44.7%

## Annexe – Tableau 11 Règlement sur la langue d’instruction

**Tableau des modèles d’enseignement bilingue – Temps d’enseignement ou crédits relatifs à chaque langue par année d’étude**

	MODÈLE QULLIQ	MODÈLE DE L'IMMERSION
<b>M – 6</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Langue inuite : 85-90%</li> <li>Langue non inuite, enseignée comme matière principale : 10-15%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Langue inuite : 85-90%</li> <li>Langue non inuite, enseignée comme matière principale : 10-15%</li> </ul>
<b>4<sup>E</sup> – 6<sup>E</sup> ANNÉE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Langue inuite : 70-75%</li> <li>Langue non inuite : 25-30%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Langue inuite : 80-85%</li> <li>Langue non inuite : 15-20%</li> </ul>
<b>7<sup>E</sup> – 9<sup>E</sup> ANNÉE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Langue inuite : 55-65%</li> <li>Langue non inuite : 35-45%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Langue inuite : 65-70%</li> <li>Langue non inuite : 30-35%</li> </ul>

Nombre minimum de crédits exigés – de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, tous les modèles

**10<sup>E</sup> – 12<sup>E</sup> ANNÉE**

**Cours de la 10<sup>e</sup> année :**

- Langue inuite : 15 crédits
- Langue non inuite : 15 crédits

**Cours de la 11<sup>e</sup> année :**

- Langue inuite : 10 crédits
- Langue non inuite : 10 crédits

**Cours de la 12<sup>e</sup> année :**

- Langue inuite : 10 crédits
- Langue non inuite : 10 crédits

**Cours supplémentaires :**

- Langue inuite : 15 crédits
- Langue non inuite : 15 crédits

## MODÈLE DUAL

- En consultation avec les parents, l'équipe scolaire assigne l'un des cheminements suivants aux élèves. Les deux cheminements doivent être offerts.

### Cheminement langue inuite

### Cheminement langue non inuite

- Langue inuite : 85-90%
- Langue non inuite, enseignée comme matière principale : 10-15%

- Langue non inuite, enseignée comme matière principale : 85-90%
- Langue inuite : 10-15%

#### 4<sup>e</sup> année:

- Langue inuite : 70-75%
- Langue non inuite : 25-30%

#### 4<sup>e</sup> année:

- Langue non inuite : 70-75%
- Langue non inuite : 25-30%

#### 5<sup>e</sup> année:

- Langue inuite : 60-70%
- Langue non inuite : 30-40%

#### 5<sup>e</sup> année:

- Langue non inuite : 60-70%
- Langue inuite : 30-40%

#### 6<sup>e</sup> année:

- Langue inuite : 55-60%
- Langue non inuite : 40-45%

#### 6<sup>e</sup> année:

- Langue non inuite : 55-60%
- Langue inuite : 40-45%

- Langue inuite : 50-60%
- Langue non inuite : 40-50%

- Langue non inuite : 50-60%
- Langue inuite : 40-50%